

# 18 CUIR, TEXTILE ET HABILLEMENT

## CONFECTION DE VÊTEMENTS «FAÇON TAILLEUR»

PROGRAMME D'ÉTUDES  
5219

**CUIR,  
TEXTILE ET  
HABILLEMENT**

**CONFECTION DE  
VÊTEMENTS  
«FAÇON TAILLEUR»**

---

**PROGRAMME D'ÉTUDES  
5219**

© Gouvernement du Québec  
Ministère de l'Éducation, 1998 – 98-0538

ISBN 2 - 550 - 33425-6

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 1998

# CUIR, TEXTILE ET HABILLEMENT

## CONFECTION DE VÊTEMENTS «FAÇON TAILLEUR»

---

### PROGRAMME D'ÉTUDES 5219

Le programme *Confection de vêtements «façon tailleur»*,  
qui conduit au diplôme d'études  
professionnelles, prépare  
à l'exercice du métier de

**MAÎTRE-TAILLEUSE / MAÎTRE-TAILLEUR**

## Remerciements

La production du présent document a été possible grâce à de nombreuses collaborations entre les milieux du travail et de l'éducation.

Le ministère de l'Éducation remercie les représentants et les représentantes de l'industrie, qui ont contribué, par leur participation à l'atelier d'analyse de la situation de travail, à l'élaboration du présent programme d'études.

### Milieu du travail

Edmond Brisson  
Mayeu Gérard Tailleur inc. (Montréal)

Joseph Capris  
Capris Tailleur (Montréal)

Pietro de Luca  
Aquascutum (Montréal)

Pasquale Di Serio  
Tailleur (Montréal)

Patrice Gagnon  
Raymond Gagnon Tailleur (Montréal)

Jean Gamache  
Jean Gamache Couturier (Granby)

Florian Létourneau  
Sabrill L.S. (Montréal)

Marcel Martella  
Tailleur (Montréal)

Giuseppe Mesiti  
Groupe Bovet (Laval)

Mario Morabito  
Samuelson's Ltd (Montréal)

Sylvio Petraccone  
Tailleur (Laval)

Jean-Luc Morand  
Mercerie Morand Tailleur inc. (Saint-Jérôme)

### Milieu de l'éducation

Sylvain Fleurant  
Commission des écoles catholiques de Montréal

Diane Henderson  
Commission des écoles catholiques de Montréal

Gaétan Pedneault  
Commission des écoles catholiques de Montréal

Maurice Tremblay  
Commission des écoles catholiques de Montréal

## Équipe de production

### *Conception et rédaction*

Jacqueline Frenette-Roy  
Conseillère technique

### *Soutien technique*

Roger Paquin  
Enseignant (CECM)

### *Éditique*

Denise Lasnier  
Agente de secrétariat

### *Coordination*

Janine Gomel  
Responsable du secteur Cuir, textile et habillement

Francine St-Georges  
Agente de développement pédagogique

### *Révision linguistique*

Sous la responsabilité de la  
Division des services linguistiques du Ministère

Le programme d'études *Confection de vêtements «façon tailleur»* est édicté en vertu de l'article 461 de la *Loi sur l'instruction publique* (L.R.Q., c.-I-13-3).

Il a été soumis aux comités confessionnels du Conseil supérieur de l'éducation, conformément aux dispositions du paragraphe a) de l'article 23 de la *Loi sur le Conseil supérieur de l'éducation* (L.R.Q., c C-60) qui a été remplacé par l'article 569 du chapitre 84 des lois de 1988.

*Pauline Marois*  
Ministre de l'Éducation

# TABLE DES MATIÈRES

PAGE

PRÉSENTATION DU PROGRAMME .....	1
VOCABULAIRE .....	3

## Première partie

1	SYNTHÈSE DU PROGRAMME D'ÉTUDES .....	7
2	BUTS DE LA FORMATION .....	9
3	COMPÉTENCES .....	11
4	OBJECTIFS GÉNÉRAUX .....	13
5	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER ET DE SECOND NIVEAU .....	15
5.1	DÉFINITION DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS .....	15
5.2	GUIDE DE LECTURE DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER NIVEAU .....	16

## Deuxième partie

MODULE 1 :	MÉTIER ET FORMATION .....	21
MODULE 2 :	ANALYSE MORPHOLOGIQUE .....	23
MODULE 3 :	MESURES LIÉES AUX VÊTEMENTS .....	27
MODULE 4 :	PATRONS DE BASE D'UN TAILLEUR .....	31
MODULE 5 :	TEXTILES ET FOURNITURES .....	37
MODULE 6 :	TECHNIQUES DE CONFECTION .....	41
MODULE 7 :	PROTOTYPE D'UN TAILLEUR .....	47
MODULE 8 :	PATRONS DE BASE D'UN COMPLET .....	55
MODULE 9 :	PROTOTYPE D'UN COMPLET .....	61
MODULE 10 :	PATRON DE BASE D'UN MANTEAU .....	67
MODULE 11 :	PROTOTYPE D'UN MANTEAU .....	73
MODULE 12 :	MODIFICATION / PATRON SUR PAPIER .....	79
MODULE 13 :	MODIFICATION / PATRON SUR TISSU .....	85

<b>MODULE 14 :</b>	<b>GRADATION MANUELLE .....</b>	<b>91</b>
<b>MODULE 15 :</b>	<b>DESSINS DE PATRONS / ORDINATEUR .....</b>	<b>95</b>
<b>MODULE 16 :</b>	<b>GRADATION PAR ORDINATEUR .....</b>	<b>99</b>
<b>MODULE 17 :</b>	<b>MOYENS DE RECHERCHE D'EMPLOI .....</b>	<b>103</b>
<b>MODULE 18 :</b>	<b>RETOUCHE DE VÊTEMENTS .....</b>	<b>107</b>
<b>MODULE 19 :</b>	<b>VENTE ET CONFECTION SUR MESURE .....</b>	<b>111</b>

## **Tableaux**

<b>TABLEAU 1 :</b>	<b>SYNTHÈSE DU PROGRAMME D'ÉTUDES .....</b>	<b>7</b>
<b>TABLEAU 2 :</b>	<b>MATRICE DES OBJETS DE FORMATION EN CONFECTION DE VÊTEMENTS «FAÇON TAILLEUR» .....</b>	<b>12</b>

## PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme *Confection de vêtements «façon tailleur»* a été conçu suivant un cadre d'élaboration des programmes qui exige, notamment, la participation des milieux du travail et de l'éducation.

Le programme est défini par compétences, formulé par objectifs, découpé en modules et structuré par sessions. Il est conçu selon une approche globale, dans laquelle on tient compte à la fois de facteurs tels que les besoins de formation, la situation de travail, les fins, les buts ainsi que les stratégies et les moyens pour atteindre les objectifs.

Dans le programme, on énonce et structure les compétences minimales que l'élève, jeune ou adulte, doit acquérir pour obtenir son diplôme. Ce programme doit servir de référence pour la planification de l'enseignement et de l'apprentissage, ainsi que pour la préparation du matériel didactique et du matériel d'évaluation.

La durée du programme est de 1455 heures; de ce nombre, 1020 heures sont consacrées à l'acquisition de compétences liées directement à la maîtrise des tâches du métier et 435, à

l'acquisition de compétences plus larges. Le programme est divisé en 19 modules dont la durée varie de 30 à 120 heures (multiples de 15) et comprend le temps requis pour l'évaluation des apprentissages aux fins de la sanction des études et pour l'enseignement correctif.

Le programme comprend deux parties. La première, d'intérêt général, présente une vue d'ensemble du projet de formation; elle comprend cinq chapitres. Le premier chapitre synthétise, sous forme de tableau, des données essentielles. Le deuxième définit les buts de la formation; le troisième, les compétences; le quatrième, les objectifs généraux. Enfin, le cinquième chapitre apporte des précisions au sujet des objectifs opérationnels. La seconde partie vise davantage les personnes touchées par l'application du programme. On y décrit les objectifs opérationnels de chacun des modules.

Dans ce contexte d'approche global, trois documents accompagnent le programme : le *Guide pédagogique*, le *Guide d'évaluation* et le *Guide d'organisation pédagogique et matérielle*.



## VOCABULAIRE

### **Buts de la formation**

Intentions éducatives retenues pour le programme. Il s'agit d'une adaptation des buts généraux de la formation professionnelle pour une formation donnée.

### **Compétence**

Ensemble intégré de connaissances, d'habiletés de divers domaines, de perceptions et d'attitudes permettant à une personne de réaliser adéquatement une tâche ou une activité de travail ou de vie professionnelle.

### **Objectifs généraux**

Expression des intentions éducatives en catégories de compétences à faire acquérir à l'élève. Ils permettent le regroupement d'objectifs opérationnels.

### **Objectifs opérationnels**

Traduction des intentions éducatives en termes pratiques pour l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation.

### **Module (d'un programme)**

Unité constitutive ou composante d'un programme d'études comprenant un objectif opérationnel de premier niveau et les objectifs opérationnels de second niveau qui l'accompagnent.

### **Unité**

Étalon servant à exprimer la valeur de chacune des composantes (modules) d'un programme d'études en attribuant à ces composantes un certain nombre de points pouvant s'accumuler pour l'obtention d'un diplôme; l'unité correspond à 15 heures de formation.



# **Première partie**



# 1 SYNTHÈSE DU PROGRAMME D'ÉTUDES

## Confection de vêtements «façon tailleur»

Code du programme : 5219

Nombre de modules : 19  
Durée en heures : 1 455  
Valeur en unités : 97

CODE	TITRE DU MODULE	DURÉE	UNITÉS*
427212	1. Métier et formation	30	2
427222	2. Analyse morphologique	30	2
427232	3. Mesures liées aux vêtements	30	2
427246	4. Patrons de base d'un tailleur	90	6
427253	5. Textiles et fournitures	45	3
427264	6. Techniques de confection	60	4
427278	7. Prototype d'un tailleur	120	8
427288	8. Patrons de base d'un complet	120	8
427298	9. Prototype d'un complet	120	8
427306	10. Patrons de base d'un manteau	90	6
427315	11. Prototype d'un manteau	75	5
427327	12. Modification / patron sur papier	105	7
427337	13. Modification / patron sur tissu	105	7
427344	14. Gradation manuelle	60	4
427355	15. Dessins de patrons / ordinateur	75	5
427366	16. Gradation par ordinateur	90	6
427372	17. Moyens de recherche d'emploi	30	2
427386	18. Retouche de vêtements	90	6
427396	19. Vente et confection sur mesure	90	6

Tableau I

\* Une unité équivaut à 15 heures.

Ce programme conduit au diplôme d'études professionnelles en *Confection de vêtements «façon tailleur»*.



## 2 BUTS DE LA FORMATION

Les buts de la formation en *Confection de vêtements «façon tailleur»* sont définis à partir des buts généraux de la formation professionnelle et en tenant compte, en particulier, du milieu professionnel.

### **Rendre la personne efficace dans l'exercice du métier de maître-tailleuse / maître-tailleur**

- Permettre à la personne d'effectuer correctement et avec une performance acceptable, dès l'entrée sur le marché du travail, les tâches et les activités du métier.
- Permettre à la personne d'évoluer convenablement dans son milieu de travail en favorisant le développement ou l'acquisition des habiletés et des attitudes suivantes :
  - la capacité d'appliquer des habiletés intellectuelles permettant de raisonner ses décisions et de faire des choix judicieux;
  - la capacité d'appliquer correctement les habiletés techniques propres à l'exécution des tâches;
  - la capacité de communiquer efficacement avec ses collègues, son employeur et la clientèle;
  - la capacité de planifier son travail et d'en assurer le suivi;
  - la capacité d'anticiper les résultats de son travail compte tenu d'attentes souvent imprécises ou non exprimées et de la nécessité de satisfaire la clientèle;
  - la capacité de se représenter l'effet du vêtement fini sur la silhouette;
  - le renforcement des habitudes de précision, de concentration et de mémorisation;
  - le renforcement des habitudes d'ordre et de propreté;

- le souci du respect des règles de santé et de sécurité.

### **Assurer l'intégration à la vie professionnelle**

- Favoriser la connaissance du marché du travail en général et du contexte particulier de travail de la maître-tailleuse et du maître-tailleur.
- Permettre la connaissance des droits et des responsabilités du travailleur ou de la travailleuse.
- Permettre une intégration harmonieuse au marché du travail, entre autres choses, par l'exécution, en milieu scolaire, de tâches du métier auprès d'une clientèle réelle.

### **Favoriser l'évolution et l'approfondissement des savoirs professionnels**

- Permettre une compréhension minimale des principes sous-jacents aux techniques utilisées.
- Permettre l'acquisition de méthodes de travail et du sens de la discipline.
- Permettre le développement de l'initiative, de l'autonomie et du sens des responsabilités.
- Permettre le développement du goût du travail bien fait et de l'habitude de s'auto-évaluer.

### **Assurer la mobilité professionnelle**

- Permettre le développement d'attitudes positives par rapport aux changements et aux situations nouvelles.
- Permettre d'accroître sa capacité d'apprendre, de s'informer et de se documenter.
- Permettre de se préparer à la recherche dynamique d'un emploi et à la possibilité de créer sa propre entreprise.



### 3 COMPÉTENCES

Les compétences sur lesquelles portent le programme *Confection de vêtements «façon tailleur»* sont présentées dans le tableau II qui suit. On y met en évidence les compétences générales, les compétences particulières (ou propres au métier) ainsi que les grandes étapes du processus de travail.

Les compétences générales portent sur des activités de travail ou de vie professionnelle. Elles ont trait, entre autres choses, à l'application de principes techniques ou scientifiques liés au métier. Les compétences particulières portent sur des tâches et des activités inhérentes à l'exercice du métier. Quant au processus de travail, il met en évidence les étapes les plus importantes de l'exécution des tâches et des activités propres au métier.

Le tableau II est à double entrée; il s'agit d'une matrice qui permet de voir les liens entre des éléments placés à l'horizontale et des éléments placés à la verticale. Le symbole ( $\Delta$ ) montre qu'il existe une relation entre une compétence particulière et une étape du processus de travail. Le symbole (O) indique quant à lui un rapport entre

une compétence générale et une compétence particulière. Des symboles noirs indiquent, en plus, que l'on tient compte de ces liens dans la formulation d'objectifs visant l'acquisition de compétences particulières (ou propres au métier).

La matrice des objets de formation a été conçue en tenant compte des orientations et des buts de formation du programme, à partir des tâches et des opérations définies au moment de l'analyse de la situation de travail. La logique qui a présidé à sa conception influe sur la séquence d'enseignement des modules. De façon générale, on prend en considération une certaine progression en fonction de la complexité des apprentissages et du développement de l'autonomie de l'élève. De ce fait, l'axe vertical présente les compétences particulières dans l'ordre à privilégier pour l'enseignement et sert de point de départ pour l'agencement de l'ensemble des modules. Certains modules deviennent ainsi préalables à d'autres ou doivent être vus en parallèle. L'organisation des sessions du programme tient compte de ces exigences.



## 4 OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Les objectifs généraux du programme *Confection de vêtements «façon tailleur»* sont présentés ci-après. Ils sont accompagnés de l'énoncé des compétences liées à chacun des objectifs opérationnels de premier niveau qu'ils regroupent.

### **Faire acquérir à l'élève les compétences nécessaires à une intégration harmonieuse au milieu scolaire et au milieu de travail**

- Se situer au regard du métier et de la démarche de formation.
- Utiliser des moyens de recherche d'emploi.

### **Faire acquérir à l'élève les compétences nécessaires à la construction des patrons de base**

- Effectuer la prise des mesures pour la confection de vêtements.
- Construire les patrons de base d'un tailleur.
- Construire les patrons de base d'un complet.
- Construire le patron de base d'un manteau.

### **Faire acquérir à l'élève les compétences nécessaires à la confection du prototype d'un patron de base**

- Évaluer les possibilités d'utilisation des tissus, des matières textiles et des fournitures.
- Confectionner des parties de vêtements.
- Couper et confectionner le prototype du patron d'un complet.
- Couper et confectionner le prototype du patron d'un manteau.

### **Faire acquérir à l'élève les compétences nécessaires à la gradation et à la modification des patrons de base**

- Effectuer par ordinateur le dessin de patrons.
- Effectuer manuellement la gradation de patrons de base.
- Effectuer par ordinateur la gradation d'un patron.
- Modifier un patron de base sur papier.
- Modifier un patron de base sur tissu.

### **Faire acquérir à l'élève les compétences nécessaires à la confection du prototype d'un patron de base**

- Évaluer les possibilités d'utilisation des tissus, des matières textiles et des fournitures.
- Confectionner des parties de vêtements.
- Couper et confectionner le prototype du patron d'un complet.
- Couper et confectionner le prototype du patron d'un manteau.

### **Faire acquérir à l'élève les compétences nécessaires à la retouche du prêt-à-porter ainsi qu'à la coupe et à la confection d'un vêtement sur mesure.**

- Analyser la morphologie d'une personne.
- Retoucher du prêt-à-porter.
- Vendre et confectionner un vêtement sur mesure.



## 5 OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER ET DE SECOND NIVEAU

### 5.1 DÉFINITION DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Un objectif opérationnel de premier niveau est défini pour chacune des compétences visées conformément à leur présentation à la section 3. Ces compétences sont structurées et articulées en un projet intégré de formation permettant de préparer l'élève à la pratique d'un métier. Cette organisation systémique des compétences produit des résultats qui dépassent ceux de la formation par éléments isolés. Une telle façon de procéder assure, en particulier, la progression harmonieuse d'un objectif à un autre, l'économie dans les apprentissages (en évitant les répétitions inutiles), l'intégration et le renforcement d'apprentissages, etc.

**Les objectifs opérationnels de premier niveau** constituent les cibles principales et obligatoires de l'enseignement et de l'apprentissage. Ils sont pris en considération pour l'évaluation aux fins de la sanction des études. Ils sont définis en termes de comportement ou de situation et présentent, selon le cas, les caractéristiques suivantes :

- **Un objectif défini en termes de comportement** est un objectif relativement fermé qui décrit les actions et les résultats attendus de l'élève au terme d'une étape de sa formation. L'évaluation porte sur les résultats attendus.
- **Un objectif défini en termes de situation** est un objectif relativement ouvert qui décrit les phases d'une situation éducative dans laquelle on place l'élève. Les produits et les résultats obtenus varient d'un élève à un autre. L'évaluation porte sur la participation de l'élève aux activités proposées selon le plan de mise en situation.

**Les objectifs opérationnels de second niveau** servent de repères pour les apprentissages préalables à ceux *directement requis* pour l'atteinte d'un objectif de premier niveau. Ils sont groupés en fonction des précisions (voir 5.2 A) ou des phases (voir 5.2 B) de l'objectif opérationnel de premier niveau.

#### REMARQUES

Les objectifs opérationnels de premier et de second niveau supposent la distinction nette de deux paliers d'apprentissages :

- au premier palier, les apprentissages qui concernent les savoirs préalables;
- au second palier, les apprentissages qui concernent la compétence.

Les objectifs opérationnels de second niveau indiquent les savoirs préalables. Ils servent à préparer les élèves pour les apprentissages directement nécessaires à l'acquisition d'une compétence. On devrait toujours les adapter aux besoins particuliers des élèves ou des groupes en formation.

Les objectifs opérationnels de premier niveau guident les apprentissages que les élèves doivent faire pour acquérir une compétence :

- Les précisions ou les phases de l'objectif déterminent ou orientent des apprentissages particuliers à effectuer, ce qui permet l'acquisition d'une compétence de façon progressive, par éléments ou par étapes.
- L'ensemble de l'objectif (les six composantes et particulièrement la dernière phase de l'objectif de situation, voir 5.2) détermine ou oriente des apprentissages globaux d'intégration et de synthèse, ce qui permet de parfaire l'acquisition d'une compétence.

Pour atteindre les objectifs, les activités d'apprentissage suivantes pourraient être prévues :

- des activités particulières pour les objets d'apprentissage liés aux objectifs de premier niveau;
- des activités globales pour les objectifs de premier niveau;
- des activités particulières pour les objectifs de second niveau;

## 5.2 GUIDE DE LECTURE DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER NIVEAU

### A. Lecture d'un objectif défini en termes de comportement

L'objectif défini en termes de comportement comprend six composantes. Les trois premières composantes donnent une vue d'ensemble de cet objectif :

- **Le comportement attendu** présente une compétence comme étant le comportement global attendu.
- **Les conditions d'évaluation** définissent ce qui est nécessaire ou permis à l'élève au moment de vérifier si elle ou il a atteint l'objectif; on peut ainsi appliquer les mêmes conditions d'évaluation partout.
- **Les critères généraux de performance** définissent des exigences qui permettent de voir globalement si les résultats obtenus sont satisfaisants.

Les trois dernières composantes permettent d'avoir une vue précise et une compréhension univoque de l'objectif :

- **Les précisions sur le comportement attendu** décrivent les éléments essentiels de la compétence sous la forme de comportements particuliers.
- **Les critères particuliers de performance** définissent des exigences à respecter et accompagnent habituellement chacune des précisions. Ils permettent de porter un jugement plus éclairé sur l'atteinte de l'objectif.
- **Le champ d'application de la compétence** précise les limites de l'objectif, *le cas échéant*. Il indique si l'objectif s'applique à une ou à plusieurs tâches, à un ou à plusieurs métiers, à un ou à plusieurs domaines, etc.

## B. Lecture d'un objectif défini en termes de situation

Un objectif défini en termes de situation comprend six composantes :

- **L'intention poursuivie** présente une compétence comme étant une intention à poursuivre tout au long des apprentissages.
- **Les précisions** mettent en évidence l'essentiel de la compétence et permettent une meilleure compréhension de l'intention poursuivie.
- **Le plan de mise en situation** décrit, dans ses grandes lignes, la situation éducative dans laquelle on place l'élève pour lui permettre d'acquérir la compétence visée. Il comporte habituellement trois phases d'apprentissages telles :
  - une phase d'information;
  - une phase de réalisation, d'approfondissement ou d'engagement;
  - une phase de synthèse, d'intégration et d'auto-évaluation.
- **Les conditions d'encadrement** définissent les balises à respecter et les moyens à mettre en place, de façon à rendre possibles les apprentissages et à avoir les mêmes conditions partout. Elles peuvent comprendre des principes d'action ou des modalités particulières.
- **Les critères de participation** décrivent les exigences de participation que l'élève doit respecter pendant l'apprentissage. Ils portent sur la façon d'agir et non sur des résultats à obtenir en fonction de la compétence visée. Des critères de participation sont généralement présentés pour chacune des phases du plan de mise en situation.
- **Le champ d'application de la compétence** précise les limites de l'objectif, *le cas échéant*. Il indique si l'objectif s'applique à une ou à plusieurs tâches, à un ou à plusieurs métiers, à un ou à plusieurs domaines, etc.



## **Seconde partie**



# MODULE 1 : MÉTIER ET FORMATION

Code : 427212

Durée : 30 h

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION

### INTENTION POURSUIVIE

Acquérir la compétence permettant de  
**se situer au regard du métier et de la démarche de formation**  
en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise  
en situation, les conditions et les critères qui suivent.

#### Précisions

- Connaître la réalité du métier.
- Comprendre les particularités du projet de formation.
- Évaluer le choix de son orientation professionnelle.

### PLAN DE MISE EN SITUATION

#### PHASE 1 : Information sur le métier

- S'informer sur les caractéristiques du marché du travail dans le domaine de la confection de vêtements sur mesure et de prêt-à-porter selon les techniques dites «tailleur» : lieux d'exercice du métier, principales tâches, conditions de travail, perspectives d'emploi et rémunération.
- Prendre connaissance, au cours d'une visite dans une entreprise artisanale, dans une boutique spécialisée ou dans une manufacture, du contexte de travail de la maître-tailleuse ou du maître-tailleur, plus particulièrement en ce qui a trait aux aspects suivants : aménagement des lieux, personnel en poste, tâches et équipement et matériel utilisés.
- Participer à une mise en commun de l'information recueillie et élargir la discussion sur les différences entre les différents milieux de travail ainsi que sur les habiletés et les comportements nécessaires à l'exercice du métier.

#### PHASE 2 : Information sur le projet de formation

- S'informer sur le projet de formation, plus particulièrement sur le contenu du programme d'études, la démarche de formation, les modes d'évaluation et la sanction des études.
- S'informer de l'aménagement des locaux, de l'équipement et du matériel en place ainsi que des règlements à respecter.
- Discuter en groupe du contenu du programme d'études compte tenu du métier et de ses exigences.

## **OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION (suite)**

### **PHASE 3 : Évaluation du choix de son orientation professionnelle**

- Analyser individuellement ses goûts et ses aptitudes en matière de travail et en vérifier la compatibilité avec les exigences du métier de maître-tailleuse ou maître-tailleur.
- Rédiger un résumé précisant son choix d'orientation professionnelle et les raisons qui justifient sa décision.
- Discuter avec l'enseignante ou l'enseignant du contenu de son résumé et du bien-fondé de sa décision.

### **CONDITIONS D'ENCADREMENT**

- Prévoir et organiser les visites en milieu de travail en prenant soin de les varier le plus possible de façon à enrichir l'information rapportée par les élèves au moment de la mise en commun.
- Mettre à la disposition des élèves la documentation et le matériel nécessaires à l'exécution des activités.
- Diriger la recherche de l'information sur le métier et le projet de formation.
- Prévenir les élèves de conserver leurs notes pour les utiliser au moment des discussions.
- Animer et encadrer les discussions de groupe.
- S'assurer que la vision qui est présentée du métier est juste et objective.
- Fournir un soutien éclairé et objectif à l'élève au moment du choix de son orientation professionnelle.

### **CRITÈRES DE PARTICIPATION**

- PHASE 1 :
- Recueille de l'information sur la majorité des sujets à traiter.
  - Exprime sa perception du métier au moment de la mise en commun de l'information recueillie.

- PHASE 2 :
- Fait un examen sérieux et attentif des documents présentés.
  - Fait ressortir des liens entre le contenu du programme et les exigences du métier.

- PHASE 3 :
- Rédige le résumé demandé.
  - Discute du choix de son orientation professionnelle avec l'enseignante ou l'enseignant.

## MODULE 2 : ANALYSE MORPHOLOGIQUE

Code : 427222

Durée : 30 h

### OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

#### COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit **analyser la morphologie d'une personne** selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

#### CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Avec la participation d'une personne jouant le rôle d'une cliente ou d'un client.
- Sans l'aide d'aucun instrument.
- À l'aide de la fiche servant à la notation des résultats.
- Dans un laps de temps n'excédant pas quinze minutes.

#### CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Analyse complète et détaillée.
- Respect de la méthode d'exécution.
- Justesse des résultats de l'analyse en fonction des canons du corps humain.
- Utilisation de la terminologie appropriée.
- Manifestation de l'esprit d'observation et de concentration.

#### PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Analyser la silhouette de la personne, de face, de profil et de dos.

#### CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Détermination du type de silhouette en fonction de la taille, de l'aspect général, de l'âge et du sexe de la personne.

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU  
DE COMPORTEMENT (suite)**

**PRÉCISIONS SUR LE  
COMPORTEMENT ATTENDU**

**CRITÈRES PARTICULIERS DE  
PERFORMANCE**

- |  |  |
|--|--|
| B. Analyser les caractéristiques morphologiques de la région des épaules et de la poitrine de la personne, de face, de profil et de dos. | – Détermination de la hauteur, de la forme et de l'orientation des épaules.<br>– Détermination du type de poitrine et de la posture.<br>– Détermination de la hauteur du buste et de l'écart des seins de la femme.      |
| C. Analyser les caractéristiques morphologiques de la région du bassin de la personne, de face, de profil et de dos.                     | – Détermination de la position du bassin.<br>– Détermination de la forme et de la hauteur des hanches.<br>– Détermination du type de siège.  |
| D. Analyser les caractéristiques morphologiques des membres supérieurs et inférieurs.  | – Détermination de l'orientation des bras.<br>– Détermination de la courbure des jambes et des mollets ainsi que du positionnement de la pointe des pieds.   |
| E. Inscrire sur la fiche les résultats de l'analyse.   | – Inscription sur la fiche, au moment et à l'endroit appropriés, de la totalité des observations relevées.   |
| F. Évaluer les résultats de l'analyse.   | – Détermination des mesures complémentaires à prendre en fonction des caractéristiques morphologiques relevées.<br>– Anticipation pertinente des défauts prévisibles de tombée et d'apparence du vêtement une fois fini. |

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS COMME ÉTANT PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT NÉCESSAIRES POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, PAR EXEMPLE :

### **Avant de procéder à l'ensemble des apprentissages, l'élève doit :**

1. Définir ce qu'on entend par morphologie et canon appliqués au corps humain.
2. Définir les proportions du corps de l'homme et de la femme selon les canons de la beauté.
3. Indiquer le but poursuivi par l'analyse morphologique.
4. Distinguer les différents types de silhouettes féminines et masculines.
5. Définir ce qu'on entend par mesure proportionnelle et son utilité dans l'analyse de la morphologie de la personne.
6. Établir, sans l'aide d'instruments, les axes horizontal et vertical, au moment de l'observation du corps humain.
7. Définir les zones et les points d'observation du corps humain.
8. Indiquer les facteurs à considérer au moment de l'analyse morphologique du corps humain.
9. Associer des défauts de tombée du vêtement à des caractéristiques morphologiques fréquemment observées chez les personnes.
10. Indiquer les obstacles susceptibles de fausser les résultats de l'analyse morphologique.

### **Avant d'apprendre à inscrire sur la fiche les résultats de l'analyse (E), l'élève doit :**

11. Indiquer les types de renseignements devant apparaître sur la fiche et leur importance pour la coupe d'un vêtement.

## MODULE 3 : MESURES LIÉES AUX VÊTEMENTS

Code : 427232

Durée : 30 h

### OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

#### COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit **effectuer la prise des mesures liées à la confection de vêtements** selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

#### CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Avec la participation d'une personne jouant le rôle d'une cliente ou d'un client.
- À partir des données de l'analyse morphologique de la personne.
- À l'aide de la fiche de spécifications et des instruments de mesures nécessaires.

#### CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Tenue et position correctes du ruban à mesurer en fonction de chacune des mesures à prendre.
- Prise de la totalité des mesures nécessaires en fonction du type de vêtement à confectionner et des résultats de l'analyse morphologique.
- Emplacement exact pour ce qui est de la prise de chacune des mesures.
- Ordre de travail approprié en fonction des mesures à prendre.
- Exactitude des mesures de base et respect des tolérances relatives aux mesures de style.
- Justesse des décisions liées à la prise de mesures complémentaires.
- Correspondance entre les mensurations de la personne et les mesures standards des patrons.
- Manifestation de l'esprit d'observation, de concentration et de jugement.
- Respect des attentes de la personne en ce qui a trait au style de vêtement désiré.

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT *(suite)*

### PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Vérifier les besoins et les attentes de la personne.
- B. Prendre connaissance des résultats de l'analyse morphologique de la personne.
- C. Placer la personne à mesurer et se mettre en position de travail.
- D. Prendre les mesures de la personne en vue de la confection d'un pantalon.
- E. Prendre les mesures de la personne en vue de la confection d'une jupe.
- F. Prendre les mesures de la personne en vue de la confection d'un veston.
- G. Remplir la fiche de spécifications.

### CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Pertinence des questions posées.
- Détermination juste des mesures et des aspects à considérer en raison du style de vêtement désiré.
- Analyse judicieuse des résultats.
- Détermination juste des mesures complémentaires à prendre en fonction des résultats obtenus.
- Pertinence des indications données à la personne sur la position à adopter en fonction des mesures à prendre.
- Adoption d'une position de travail appropriée.
- Prise de la totalité des mesures nécessaires à la coupe du pantalon.
- Prise en considération de la taille, du sexe et des caractéristiques morphologiques des régions du bassin, du siège et des membres inférieurs.
- Prise de la totalité des mesures nécessaires à la coupe de la jupe.
- Prise en considération de la forme du siège et des hanches ainsi que des particularités de la silhouette pour les mesures de longueur.
- Prise de la totalité des mesures nécessaires à la coupe du veston.
- Prise en considération du type et de la position de la poitrine ainsi que de la hauteur des épaules.
- Respect des particularités de la silhouette féminine relativement à la hauteur du buste et à l'écart des seins.
- Présence de toutes les données nécessaires à la coupe des vêtements demandés.
- Justesse et emplacement approprié des données inscrites.

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS COMME ÉTANT PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT NÉCESSAIRES POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, PAR EXEMPLE :

### **Avant de procéder à l'ensemble des apprentissages, l'élève doit :**

1. Indiquer les principaux types de mesures et leur rapport avec les proportions de la personne.
2. Établir la distinction entre les mesures de base, les mesures proportionnelles, les mesures complémentaires et les mesures de style.
3. Indiquer la tolérance admise dans la prise des mesures de style.
4. Expliquer l'importance d'une prise de mesures appropriée.
5. Expliquer l'importance d'établir un rapport judicieux entre les mesures.

### **Avant d'apprendre à prendre connaissance des résultats de l'analyse morphologique de la personne (B), l'élève doit :**

6. Expliquer l'importance d'interpréter correctement les résultats de l'analyse morphologique pour la prise des mesures.
7. Expliquer l'importance de la prise de mesures complémentaires pour la coupe du vêtement.

### **Avant d'apprendre à prendre les mesures de la personne en vue de la confection d'un pantalon (D), l'élève doit :**

8. Indiquer les aspects de la tenue vestimentaire à considérer dans la prise des mesures relatives à la confection d'un pantalon.
9. Indiquer les mesures à prendre en vue de la coupe d'un pantalon pour dame et d'un pantalon pour homme.
10. Indiquer les points particuliers à vérifier au moment de la prise des mesures relatives à la coupe d'un pantalon pour dame et d'un pantalon pour homme.
11. Indiquer les facteurs qui justifient la prise de mesures complémentaires.

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS COMME ÉTANT PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT NÉCESSAIRES POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, PAR EXEMPLE :

### **Avant d'apprendre à prendre les mesures de la personne en vue de la confection d'une jupe (E), l'élève doit :**

12. Indiquer les aspects de la tenue vestimentaire à considérer dans la prise des mesures relatives à la confection d'une jupe.
13. Indiquer les mesures à prendre en vue de la coupe d'une jupe.
14. Indiquer les points particuliers à vérifier au moment de la prise des mesures relatives à la coupe d'une jupe.
15. Indiquer les facteurs qui justifient la prise de mesures complémentaires.

### **Avant d'apprendre à prendre les mesures de la personne en vue de la confection d'un veston (F), l'élève doit :**

16. Indiquer les aspects de la tenue vestimentaire à considérer dans la prise des mesures relatives à la confection d'un veston.
17. Indiquer les mesures à prendre en vue de la coupe d'un veston.
18. Indiquer les points particuliers à vérifier au moment de la prise des mesures relatives à la coupe d'un veston.
19. Indiquer les facteurs qui justifient la prise de mesures complémentaires.

### **Avant d'apprendre à remplir la fiche de spécifications (G), l'élève doit :**

20. Indiquer les renseignements à inscrire sur la fiche de spécifications au moment de la prise des mesures.

## MODULE 4 : PATRONS DE BASE D'UN TAILLEUR

Code : 427246

Durée : 90 h

### OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

#### COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit **construire les patrons de base d'un tailleur** selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

#### CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir des données relatives :
  - au modèle du vêtement, soit un tailleur classique se composant d'une jupe et d'une veste;
  - aux particularités du modèle du tailleur : type de col, de poches et de boutonnage de la veste; type de bande de taille et d'ouverture de la jupe, etc.
  - à la taille des patrons à construire et aux mesures nécessaires à leur construction;
  - à la confection du vêtement : parties doublées, valeurs de couture, marges d'assemblage, type d'ourlet, épaisseur des bourrures, etc.
- À l'aide de l'équipement et de l'ensemble du matériel nécessaires à la construction des patrons.

#### CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Application correcte de la méthode de construction d'un patron.
- Utilisation appropriée des instruments de traçage et de coupe.
- Manifestation du sens de l'observation et d'esprit critique.
- Méthode et sens de l'organisation dans l'exécution du travail.
- Propreté et minutie du travail.
- Respect des règles de sécurité liées à l'utilisation d'instruments et d'outils pointus et tranchants.
- Respect des formes de la silhouette féminine retenue.
- Conformité des patrons construits avec le produit désiré.

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT *(suite)*

### PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Préparer le matériel nécessaire à la construction des patrons.
- B. Déterminer les particularités et les mesures des patrons.
- C. Tracer le plan de construction des patrons de la jupe et de la veste.

### CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Choix approprié du type et du calibre du papier, du carton et de la mine de crayon.
- Présence de la totalité du matériel nécessaire.
- Détermination juste des particularités des patrons de la jupe et de la veste :
  - type de bande de taille et d'ouverture de la jupe;
  - type de manches, de col, de poches et de boutonnage de la veste;
  - forme, longueur et volume du vêtement ainsi que l'aisance à procurer;
  - ampleur à donner à certaines parties de pièces de patrons;
  - emplacement, longueur et profondeur des pinces.
- Détermination juste des mesures de chacun des patrons de base en fonction des données liées à la silhouette et aux caractéristiques structurales du corps féminin ainsi qu'aux proportions qui s'y rattachent.
- Détermination juste de la taille des patrons de base en prévision de la gradation.
- Exécution correcte et dans un ordre logique des tracés en fonction du type de silhouette, des mesures et des proportions à respecter ainsi que des particularités du modèle de la veste et de la jupe.
- Présence de la totalité des lignes de construction nécessaires.
- Précision et exactitude des tracés.
- Respect des mesures.

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT *(suite)*

### PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

D. Relever et développer les pièces des patrons de la jupe et de la veste.

E. Découper les pièces des patrons de la jupe et de la veste.

F. Procéder à la finition des pièces des patrons de la jupe et de la veste.

G. Ranger les patrons et le matériel utilisé.

### CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Totalité des pièces relevées.
  - Vérification soignée de l'aplomb et de l'emplacement des lignes de construction en fonction des mesures.
  - Respect des angles dans le raccordement des lignes.
  - Exactitude des valeurs de couture, d'ourlet et de marge d'assemblage ajoutées.
  - Pertinence du développement des pièces relevées et des techniques utilisées.
  - Utilisation correcte des techniques de développement par pliage, par pivot et par découpe.
  - Exécution correcte du développement de chacune des pièces.
  - Prise en considération des particularités du développement des pièces de la doublure et des poches.
- 
- Respect de l'ordre d'exécution du découpage des pièces.
  - Précision du découpage et absence d'encoches.
  - Précision de l'emplacement des symboles d'assemblage nécessaires.
  - Évaluation judicieuse de la concordance des pièces les unes avec les autres en vue de l'assemblage.
  - Respect des aplombs.
  - Pertinence des corrections apportées.
- 
- Inscription de la totalité des mesures, des symboles et des renseignements nécessaires.
  - Crantage et perforage de chacune des pièces aux endroits appropriés.
- 
- Regroupement logique et ordonné des pièces de chacun des patrons.
  - Rangement approprié des patrons et du matériel.

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS COMME ÉTANT PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT NÉCESSAIRES POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, PAR EXEMPLE :

### **Avant de procéder à l'ensemble des apprentissages, l'élève doit :**

1. Établir la distinction entre les types de patron suivants : de base, industriel, commercial, ingénierisé et personnalisé.
2. Distinguer les symboles d'assemblage, d'orientation et de repérage pouvant être inscrits sur un patron.
3. Indiquer les étapes générales de construction d'un patron.
4. Définir ce qu'est un tailleur.

### **Avant d'apprendre à préparer le matériel nécessaire à la construction des patrons (A), l'élève doit :**

5. Indiquer le matériel nécessaire à la construction d'un patron.
6. Distinguer les instruments et les outils de traçage et de coupe en fonction de leur usage respectif ainsi que des particularités de leur maniement.
7. Indiquer les précautions à prendre dans l'utilisation d'instruments et d'outils pointus et tranchants.

### **Avant d'apprendre à déterminer les particularités et les mesures des patrons (B), l'élève doit :**

8. Se rappeler les notions relatives à la morphologie du corps de la femme et à ses proportions.
9. Se rappeler les notions relatives aux différents types de mesure et leur rapport avec les proportions de la silhouette féminine.
10. Justifier l'importance de tenir compte des types de silhouettes féminines et de la gamme des tailles dans les décisions relatives aux mesures des patrons de base.
11. Indiquer les types de cols, de manches, de croisures et d'ouvertures qui peuvent s'appliquer au modèle d'un tailleur.
12. Distinguer les éléments suivants : volume, ampleur et aisance.
13. Indiquer la façon de déterminer l'emplacement, la longueur et la profondeur d'une pince sur le vêtement.
14. Indiquer les mesures nécessaires à la construction des patrons de base d'un tailleur.

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS COMME ÉTANT PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT NÉCESSAIRES POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, PAR EXEMPLE :

### **Avant d'apprendre à tracer le plan de construction des patrons de la jupe et de la veste (C), l'élève doit :**

15. Établir la distinction entre une ligne parallèle, perpendiculaire, tangente et en angle.
16. Effectuer des tracés à main levée et au guide.
17. Distinguer les lignes de tracé du plan de construction du patron en fonction de leur signification et de leur utilité respectives.
18. Indiquer où se situent les mesures d'ampleur et d'aisance sur la jupe et la veste.
19. Indiquer les zones à caractère morphologique sur les patrons de la jupe et de la veste.

### **Avant d'apprendre à relever et développer les pièces des patrons de la jupe et de la veste (D), l'élève doit :**

20. Indiquer les pièces de patrons qui nécessitent un développement et en justifier l'exécution.
21. Définir ce qu'on entend par l'aplomb d'un vêtement.
22. Définir ce qu'on entend par une valeur de couture et une marge d'assemblage.
23. Indiquer les mesures standards allouées aux coutures et aux marges d'assemblage.
24. Indiquer les facteurs qui déterminent l'orientation de la manche.
25. Indiquer les facteurs à considérer relativement à la tombée du col et du revers.

### **Avant d'apprendre à procéder à la finition des pièces des patrons de la jupe et de la veste (F), l'élève doit :**

26. Indiquer les mesures à inscrire sur les patrons et leur emplacement respectif sur chacune des pièces en prévision de la coupe d'un vêtement sur mesure.
27. Indiquer les symboles d'assemblage, d'orientation et de repérage à inscrire sur un patron et leur emplacement respectif sur chacune des pièces.
28. Distinguer entre eux les différents types de crans.
29. Indiquer les types de renseignements à inscrire sur les différentes pièces d'un patron.

## MODULE 5 : TEXTILES ET FOURNITURES

Code : 427253

Durée : 45 h

### OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

#### COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit **évaluer les possibilités d'utilisation des tissus, des matières textiles et des fournitures** selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

#### CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Au moyen de mises en situation représentatives du milieu de travail.
- À partir d'une variété de tissus, de matières textiles et de fournitures servant à la confection des vêtements sur mesure.
- À l'aide de feuilles de pourcentage des réactions des tissus.

#### CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Justesse des observations et des désignations.
- Bien-fondé des associations.
- Utilisation de la terminologie appropriée.

#### PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Évaluer la qualité d'un tissu.

#### CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Désignation du type de tissu en fonction de son mode de fabrication et des fibres qui le composent.
- Désignation des caractéristiques et des propriétés propres à un tissu.
- Repérage des défauts d'uniformité du tissage et des coloris du tissu.

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT *(suite)*

### PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- B. Analyser les réactions d'un tissu et d'une matière textile.
- C. Associer des tissus à différents types de vêtements confectionnés selon la façon tailleur.
- D. Associer des matières textiles à différents types de vêtements confectionnés selon la façon tailleur.
- E. Distinguer les fournitures utilisées dans la confection de vêtements sur mesure.
- F. Déterminer le mode d'entretien des tissus, ainsi que des matières textiles et des fournitures utilisées dans la confection de vêtements sur mesure.

### CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Utilisation appropriée des moyens d'analyse en fonction du type de tissu ou de fibres et des aspects à vérifier.
- Désignation du degré de résistance, d'étirement et de rétrécissement du tissu ou de la fibre analysée.
- Association de tissus à des vêtements en fonction du type de vêtement, du modèle proposé ainsi que de la qualité et des effets désirés.
- Association de types d'entoilage à des vêtements en fonction du type de vêtement et de la partie à entoiler, de la texture et de l'épaisseur du tissu de confection ainsi que de l'effet désiré.
- Association de doublures à des vêtements en fonction de la texture et de la couleur du tissu de confection.
- Association de triplures à des vêtements en fonction du type de vêtement et du but recherché.
- Distinction de chacun des types de fournitures, de leurs particularités et de leur usage respectifs.
- Désignation des modes d'entretien appropriés à la nature et aux particularités d'un tissu, d'une fibre textile ou d'une fourniture.
- Prise en considération des conséquences engendrées par la combinaison de tissus, de matières textiles ou de fournitures.

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS COMME ÉTANT PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT NÉCESSAIRES POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, PAR EXEMPLE :

### **Avant d'apprendre à évaluer la qualité d'un tissu (A), l'élève doit :**

1. Distinguer les termes suivants : tissu, fil et fibre.
2. Distinguer les modes de fabrication du tissu.
3. Distinguer les différentes fibres textiles selon leur origine et leurs propriétés respectives.
4. Distinguer les différents types d'armures.
5. Distinguer les différents procédés de finition et d'apprêt d'un tissu.
6. Distinguer l'endroit, l'envers et le sens d'un tissu.
7. Indiquer les moyens permettant d'évaluer la qualité d'un tissu.

### **Avant d'apprendre à analyser les réactions d'un tissu et d'une matière textile (B), l'élève doit :**

8. Distinguer les principaux tissus et tricotés utilisés dans la confection de vêtements sur mesure.
9. Indiquer les aspects à considérer au moment de l'analyse des réactions d'un tissu et d'une matière textile.
10. Justifier l'importance de l'analyse des réactions d'un tissu et d'une matière textile.

### **Avant d'apprendre à associer des matières textiles à différents types de vêtements confectionnés selon la façon tailleur (D), l'élève doit :**

11. Distinguer l'entoilage, la doublure et la triplure.
12. Distinguer les différents types d'entoilage, leurs particularités et leur usage respectifs.
13. Distinguer les matières textiles utilisées comme doublure et comme triplure.

## MODULE 6 : TECHNIQUES DE CONFECTION

Code : 427264

Durée : 60 h

### OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

#### COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit **confectionner des parties de vêtements** selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

#### CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir :
  - de pièces de tissus prétaillées;
  - des directives relatives aux parties de vêtements à confectionner;
  - d'un prototype de chacune des parties à confectionner.
- À l'aide de l'équipement et du matériel nécessaires à la confection des parties de vêtements demandées.

#### CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Adoption et maintien d'une position de travail appropriée à l'opération à effectuer.
- Respect des étapes d'exécution propres à chacune des techniques de confection.
- Utilisation appropriée des machines à coudre et de leurs accessoires ainsi que des appareils à vapeur.
- Netteté et précision des coutures.
- Absence de faux plis, de marques et d'éclat de lustre occasionnés par le pressage.
- Conformité des échantillons produits avec les prototypes fournis.
- Respect des règles de sécurité relatives à l'utilisation d'appareils chauffants et au maniement d'instruments pointus et tranchants.

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT *(suite)*

### PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Préparer le matériel nécessaire à la confection des parties de vêtements.

B. Confectionner des poches.

C. Confectionner des cols.

### CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Préparation correcte des machines à coudre et des appareils chauffants.
- Regroupement logique et ordonné des pièces de tissu en vue de leur assemblage.
- Présence de la totalité du matériel nécessaire à la confection des parties de vêtements demandées.
  
- Exécution correcte des techniques de confection des types de poches suivants :
  - poche coupée (cavalière, horizontale et oblique);
  - poche de côté;
  - poche de poitrine;
  - poche gilet;
  - poche passepoilée;
  - poche raglan.
- Détermination juste de l'emplacement des poches non coupées sur la ou les pièces de tissu.
- Pertinence des faces surjetées en fonction du type de poche.
- Netteté et précision des angles et des coins.
- Symétrie de la longueur et de la largeur des cordes présentes dans la confection de différents types de poches.
- Concordance entre la longueur d'ouverture et la longueur du rabat de la poche.
- Symétrie des rabats de poches.
- Exécution correcte des techniques propres au sous-pressage des poches.
  
- Exécution correcte des techniques de confection des types de cols suivants :
  - tailleur ingéniorisé;
  - tailleur non structuré.
- Symétrie des angles du col et des revers.
- Précision des points de rencontre du col et du revers.

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU  
DE COMPORTEMENT (suite)**

**PRÉCISIONS SUR LE  
COMPORTEMENT ATTENDU**

**CRITÈRES PARTICULIERS DE  
PERFORMANCE**

C. Confectionner des cols. *(suite)*

- Netteté et précision des angles du col.
- Respect de la forme propre au type de col.
- Exécution correcte des techniques propres au sous-pressage du col.

D. Poser des fermetures à glissière.

- Exécution correcte de chacune des techniques de pose.
- Rectitude des piqûres et des surpiqûres.

E. Confectionner des braguettes.

- Exécution correcte des techniques propres à la confection de la braguette doublée et de la braguette non doublée.
- Équilibre des devants au niveau de la ligne de taille.
- Exécution correcte des techniques propres au sous-pressage des braguettes.
- Mariage correct à la rencontre de la couture de la fourche et de l'ouverture de la braguette.
- Non-apparence de la fermeture à glissière.
- Rectitude des surpiqûres.

F. Confectionner des bandes de taille.

- Exécution correcte des techniques de confection des types de bandes de taille suivants :
  - circulaires;
  - doublées, avec et sans passants.
- Régularité de la largeur de la bande de taille.
- Emplacement approprié des passants.
- Exécution correcte des techniques propres au sous-pressage des bandes de taille.
- Emplacement et longueur appropriés de la boutonnière en fonction du nombre de lignes du bouton.
- Solidité de la pose du bouton et des crochets.
- Sens et emplacement appropriés du crochet.

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU  
DE COMPORTEMENT** *(suite)*

**PRÉCISIONS SUR LE  
COMPORTEMENT ATTENDU**

G. Confectionner le devant gauche d'un veston.

**CRITÈRES PARTICULIERS DE  
PERFORMANCE**

- Exécution correcte et dans l'ordre des étapes de préparation et d'assemblage des pièces.
- Égalité du bord des pièces du devant après leur assemblage.
- Effilage parfait des pinces.
- Emplacement et longueur d'ouverture appropriés des poches sur le devant du veston.
- Pose correcte et aux endroits appropriés du galon et du biais.
- Pose correcte de la toile et de la bride.
- Exécution correcte des techniques de sous-pressage et de pressage.

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS COMME ÉTANT PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT NÉCESSAIRES POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, PAR EXEMPLE :

### **Avant de procéder à l'ensemble des apprentissages, l'élève doit :**

1. Distinguer les machines à coudre industrielles utilisées pour la confection de vêtements selon la technique tailleur en fonction de leur utilité respective.
2. Décrire le mode de fonctionnement et les composants propres à chacune des machines à coudre industrielles.
3. Relier à l'utilisation de la machine à coudre les principes de base relatifs au temps et au mouvement.
4. Distinguer les différents accessoires en fonction de leur utilité propre et du type de machine auquel ils peuvent s'adapter.
5. Utiliser la terminologie propre à chacun des composants des machines à coudre.
6. Distinguer les différents types d'aiguilles et leur usage respectif.
7. Distinguer les types de points suivants : de surjet, noué et invisible.
8. Distinguer les appareils à vapeur utilisés dans la confection de vêtements selon la technique tailleur en fonction de leur utilité et de leur mode de fonctionnement respectifs.
9. Énoncer les règles de sécurité à respecter dans l'utilisation des machines à coudre et des appareils chauffants dégageant de la vapeur.
10. Décrire le mode d'entretien propre à la machine à coudre et aux appareils chauffants.

### **Avant d'apprendre à préparer le matériel nécessaire à la confection des parties de vêtement (A), l'élève doit :**

11. Indiquer les fournitures nécessaires à la confection de poches, de cols, de bandes de taille, de braguettes et d'un devant de veston.
12. Indiquer les étapes relatives à la préparation de la machine à coudre et des appareils chauffants.
13. Indiquer les points devant faire l'objet d'une vérification pour ce qui est du fonctionnement de la machine à coudre.
14. Associer des canevas de grandeurs et de qualités à différents types de vêtements structurés.

### **Avant d'apprendre à confectionner des poches (B), l'élève doit :**

15. Distinguer les différents types de poches que l'on trouve dans la confection du pantalon, du veston, de la veste et du manteau pour dame et pour homme.

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS COMME ÉTANT PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT NÉCESSAIRES POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, PAR EXEMPLE :

### **Avant d'apprendre à confectionner des cols (C), l'élève doit :**

16. Distinguer les différents types de cols que l'on trouve dans la confection des vestons et des manteaux.
17. Distinguer les différentes parties d'un col.
18. Définir ce qu'on entend par un col ingénierisé et par un col non structuré.

### **Avant d'apprendre à poser des fermetures à glissière (D), l'élève doit :**

19. Distinguer les différentes types de fermeture à glissière.
20. Nommer les parties de la fermeture à glissière.

### **Avant d'apprendre à confectionner des braguettes (E), l'élève doit :**

21. Distinguer les parties d'une braguette.
22. Indiquer les particularités de la confection d'une braguette en ce qui a trait à un pantalon pour femme et à un pantalon pour homme.

### **Avant d'apprendre à confectionner des bandes de taille (F), l'élève doit :**

23. Distinguer les bandes de taille circulaires des bandes de taille doublées et les associer à des types de vêtements.
24. Indiquer les matières textiles généralement utilisées pour la confection des bandes de taille.

### **Avant d'apprendre à confectionner le devant gauche d'un veston (G), l'élève doit :**

25. Définir ce qu'on entend par le bâti d'un devant de veston.
26. Indiquer les particularités de la confection d'un devant de veston.
27. Indiquer ce qu'on entend par une bride, un galon et un biais et leur fonction respective dans la confection du veston.
28. Distinguer les différents types de toiles utilisés dans la confection d'un veston de type tailleur.

## MODULE 7 : PROTOTYPE D'UN TAILLEUR

Code : 427278

Durée : 120 h

### OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

#### COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit  
**couper et confectionner le prototype du patron d'un tailleur**  
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

#### CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir :
  - des patrons de base du tailleur;
  - de la fiche de spécifications comportant l'ensemble des données nécessaires à la confection de la jupe et de la veste;
  - des directives relatives aux pièces à confectionner ainsi qu'aux opérations à effectuer (étant donné le temps nécessaire pour l'apprentissage de cette compétence et le temps disponible pour l'évaluation, il est suggéré de se limiter à la confection de la jupe et de la moitié de la veste; on devra de plus s'en tenir à la vérification du vêtement sur le mannequin et, s'il y a lieu, à la correction du patron).
- À l'aide :
  - de l'équipement, du matériel et des tissus nécessaires à la confection des parties du vêtement demandées;
  - d'une variété de matières textiles et de fournitures permettant d'effectuer un choix.

#### CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des étapes générales d'exécution de la coupe et de la confection d'un vêtement.
- Utilisation appropriée de l'équipement et du matériel.
- Application correcte des techniques de confection.
- Respect des aplombs, des formes et des valeurs de couture.
- Moments appropriés des vérifications de la qualité du travail effectué.
- Prise en considération des particularités de la structure interne de la veste confectionné selon la façon tailleur.
- Méthode et sens de l'organisation dans l'exécution du travail.
- Conformité du prototype produit avec les patrons de base du tailleur.
- Respect des règles de sécurité relatives à l'utilisation d'appareils chauffants et au maniement d'instruments pointus et tranchants.

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT *(suite)*

### PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Préparer le matériel nécessaire à la coupe et à la confection du tailleur.
- B. Procéder au traçage des patrons sur les tissus et sur les matières textiles nécessaires à la confection du tailleur.

### CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Choix approprié de la doublure, des entoilages et des fournitures, en fonction de la texture et de la couleur du tissu de confection.
- Évaluation juste de la quantité de tissu en fonction du modèle du tailleur, du sens et du motif du tissu, ainsi que de la largeur de la pièce de tissu.
- Évaluation juste de la quantité de matières textiles nécessaire pour la doublure et l'entoilage des parties du vêtement.
- Repérage des imperfections des tissus et des autres matières textiles.
- Exécution correcte des techniques relatives à l'épongeage et au pressage du tissu de confection.
- Présence de la totalité du matériel nécessaire.
- Réglage correct de chacune des machines à coudre nécessaires pour la confection du tailleur.
  
- Disposition appropriée des tissus et des matières textiles sur la table de coupe en fonction du sens du droit fil et de la position du pli.
- Disposition appropriée des pièces de patrons sur les tissus et les matières textiles en fonction du sens et des particularités des tissus et des matières textiles.
- Prise en considération d'un impératif d'économie dans la disposition des pièces.
- Détermination juste des marges de blocage à allouer à certaines pièces des patrons en fonction des parties du vêtement et du motif du tissu.
- Précision et netteté des tracés de chacune des pièces du patron de la jupe et de la veste.
- Respect du contour de chacune des pièces des patrons de la jupe et de la veste.
- Marquage aux endroits appropriés de la totalité des symboles d'assemblage.

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT *(suite)*

### PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

C. Procéder à la coupe des tissus et des matières textiles nécessaires à la confection du tailleur.

D. Assembler la jupe et la veste.

### CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Exécution correcte de la technique de coupe.
- Précision et régularité des lignes de coupe.
- Indication de la totalité des symboles d'assemblage nécessaires à la confection du tailleur.
- Précision et netteté des crans.
- Étiquetage correct de chacune des pièces de tissu.
- Ordre logique du regroupement des pièces de tissu et des autres matières textiles en fonction des étapes de l'assemblage de la jupe et de la veste.
  
- Réglage approprié de l'appareil à thermocoller en fonction des particularités du tissu de confection et des autres matières textiles.
- Disposition appropriée des pièces de tissu sur l'appareil et de la substance thermocollante sur le tissu.
- Regroupement logique des pièces en vue de l'assemblage et du déblocage des pièces.
- Pertinence des ajustements des pièces bloquées en fonction du type de pièce et du motif du tissu.
- Précision de la coupe de chacune des pièces.
- Respect de l'ordre des étapes d'exécution de l'assemblage.
- Pose appropriée des fournitures et des matières textiles en fonction de la structure à donner à la veste.
- Respect des formes du vêtement et ouverture correcte des coutures au sous-pressage.
- Répartition appropriée des ampleurs en fonction des parties du vêtement.
- Qualité appropriée de l'assemblage de la jupe et de la veste :
  - rectitude des coutures;
  - nombre approprié de points de couture;
  - absence de gonflement et de distorsion du tissu;
  - concordance des crans et des motifs.

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT *(suite)*

### PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

E. Procéder à la finition de la jupe et de la veste.

F. Vérifier l'apparence générale du tailleur et la qualité de construction des patrons de base.

G. Procéder à la correction des patrons de base.

### CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Exécution correcte et dans un ordre logique de la totalité des étapes de finition.
- Qualité appropriée de la finition de la jupe et de la veste :
  - emplacement correct et solidité des boutons;
  - absence de fils superflus;
  - pressage soigné.
- Application correcte des techniques de mise en place du vêtement sur le mannequin, sur la personne et sur le cintre.
- Application correcte des méthodes de vérification sur le mannequin, sur la personne et sur le cintre.
- Appréciation judicieuse des formes, des longueurs et des volumes de la jupe et de la veste.
- Concordance des mesures du vêtement avec celles des patrons de base.
- Repérage de tous les défauts et détermination juste de leurs causes.
- Prise en considération des étapes de confection, des réactions des tissus et des matières textiles utilisés, au moment de l'analyse des problèmes relevés.
- Détermination juste des corrections à apporter à la confection du vêtement et à la construction des patrons de base du tailleur.
- Marquage correct sur le vêtement des modifications à apporter aux patrons.
- Pertinence des mouvements demandés et des questions posées à la personne relativement à l'aisance que procurent la jupe et la veste.
- Exécution des corrections appropriées en fonction des aplombs, des ampleurs, de l'aisance, des formes, des longueurs et des volumes du vêtement.
- Utilisation des techniques appropriées au type de correction à effectuer.

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU  
DE COMPORTEMENT** *(suite)*

**PRÉCISIONS SUR LE  
COMPORTEMENT ATTENDU**

H. Terminer le travail.

**CRITÈRES PARTICULIERS DE  
PERFORMANCE**

- Inscription sur la fiche de spécifications de l'ensemble des modifications apportées aux patrons et des remarques destinées à faciliter l'assemblage du vêtement.
- Détermination juste du coût de confection du vêtement.
- Mise en place appropriée de la jupe et de la veste sur le cintre.
- Rangement approprié du matériel utilisé et des patrons.

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS COMME ÉTANT PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT NÉCESSAIRES POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, PAR EXEMPLE :

### **Avant d'apprendre à préparer le matériel nécessaire à la coupe et à la confection du tailleur (A), l'élève doit :**

1. Indiquer les fournitures nécessaires à la confection d'une jupe et d'une veste pour dame.
2. Indiquer les critères qui justifient le choix de la doublure, des entoilages et des fournitures nécessaires à la structure interne du vêtement.
3. Indiquer la façon de calculer la surface totale du tissu nécessaire à la confection d'une jupe et d'une veste.
4. Indiquer les aspects à considérer au moment de l'inspection d'un tissu.
5. Indiquer le but de l'épongeage d'un tissu.
6. Distinguer les tissus pouvant être éponnés de ceux qui risquent d'être altérés par cette opération.
7. Décrire les précautions à prendre dans l'épongeage d'un tissu dont on veut préserver la texture et conserver le lustre.
8. Distinguer les outils de coupe et de traçage en fonction de leurs particularités et de leur usage respectif.
9. Distinguer les types de craies utilisés dans le marquage du tissu.
10. Indiquer les précautions à prendre dans l'utilisation des craies et des instruments coupants et tranchants.
11. Décrire le mode d'entretien des craies et des ciseaux.
12. Se rappeler les notions relatives à la préparation des machines à coudre et des appareils chauffants.

### **Avant d'apprendre à procéder au traçage des patrons sur les tissus et sur les matières textiles nécessaires à la confection du tailleur (B), l'élève doit :**

13. Définir ce qu'on entend par le blocage d'une pièce de patron.

### **Avant d'apprendre à procéder à la coupe des tissus et des matières textiles nécessaires à la confection du tailleur (C), l'élève doit :**

14. Indiquer le but de l'étiquage et les renseignements à inscrire au moment de cette opération.

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS COMME ÉTANT PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT NÉCESSAIRES POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, PAR EXEMPLE :

### **Avant d'apprendre à assembler la jupe et la veste (D), l'élève doit :**

15. Indiquer les facteurs qui déterminent le degré de chaleur et la durée d'utilisation de l'appareil à thermocoller.
16. Indiquer les facteurs qui déterminent les ajustements à effectuer sur une pièce bloquée.
17. Indiquer les étapes d'assemblage de la jupe.
18. Se rappeler les étapes de préparation et d'assemblage de la veste.
19. Se rappeler les techniques propres au sous-pressage et au pressage des parties du vêtement ainsi que l'importance de bien exécuter ces étapes.
20. Énumérer les critères de qualité de l'assemblage d'un vêtement de façon tailleur.

### **Avant d'apprendre à procéder à la finition de la jupe et de la veste (E), l'élève doit :**

21. Indiquer les étapes de finition d'une jupe et d'une veste.
22. Justifier l'importance du pressage de finition d'un vêtement et les précautions à prendre au moment de cette opération.

### **Avant d'apprendre à vérifier l'apparence générale du tailleur et la qualité de construction des patrons de base (F), l'élève doit :**

23. Indiquer les aspects devant faire l'objet d'une vérification sur le mannequin, sur la personne et sur le cintre.
24. Évaluer des défauts de confection par des moyens visuels et tactiles.
25. Associer des défauts de tombée et d'aplomb de la jupe et de la veste aux causes les plus probables.

### **Avant d'apprendre à procéder à la correction des patrons de base (G), l'élève doit :**

26. Se rappeler les techniques utilisées pour développer les pièces du patron.

### **Avant d'apprendre à terminer le travail (H), l'élève doit :**

27. Indiquer les facteurs qui déterminent le coût de confection d'un vêtement.

## MODULE 8 : PATRONS DE BASE D'UN COMPLET

Code : 427288

Durée : 120 h

### OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

#### COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit **construire les patrons de base d'un complet** selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

#### CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir des données relatives :
  - au modèle du vêtement, soit un complet de style classique;
  - aux particularités du modèle du veston, du gilet et du pantalon : types de poches, col, boutonnage, ouverture au dos, etc.
  - à la taille des patrons à construire et aux mesures nécessaires;
  - à la confection du vêtement : parties doublées du vêtement, valeurs de couture, marges d'assemblage, type d'ourlet, épaisseur des bourrures, etc.
- À l'aide de l'équipement et de l'ensemble du matériel nécessaires à la construction des patrons.

#### CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Application correcte de la méthode de construction d'un patron.
- Utilisation du matériel approprié.
- Manifestation du sens de l'observation et d'esprit critique.
- Méthode et sens de l'organisation dans l'exécution du travail.
- Propreté et minutie du travail.
- Respect des règles de sécurité liées à l'utilisation d'instruments et d'outils pointus et tranchants.
- Respect des formes de la silhouette masculine retenue.
- Conformité des patrons développés au produit désiré.



**OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU  
DE COMPORTEMENT (suite)**

**PRÉCISIONS SUR LE  
COMPORTEMENT ATTENDU**

D. Découper les pièces des patrons du pantalon, du gilet et du veston.

E. Procéder à la finition des pièces des patrons du pantalon, du gilet et du veston.

F. Ranger les patrons et le matériel utilisé.

**CRITÈRES PARTICULIERS DE  
PERFORMANCE**

- Respect de l'ordre d'exécution du découpage des pièces.
- Précision du découpage et absence d'encoches.
- Précision de l'emplacement des symboles d'assemblage.
- Évaluation judicieuse de la concordance des pièces les unes avec les autres en vue de l'assemblage.
- Respect des aplombs.
- Pertinence des corrections apportées.
  
- Inscription de la totalité des mesures, des symboles et des renseignements nécessaires.
- Marquage, crantage et perforage de chacune des pièces aux endroits appropriés.
  
- Regroupement logique et ordonné des pièces de chacun des patrons.
- Rangement approprié des patrons et du matériel.

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS COMME ÉTANT PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT NÉCESSAIRES POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, PAR EXEMPLE :

### **Avant d'apprendre à procéder à l'ensemble des apprentissages, l'élève doit :**

1. Indiquer les particularités du développement d'un patron ingéniorisé et les avantages qui en découlent au moment de la confection du vêtement.
2. Indiquer les différentes pièces qui composent les patrons de base d'un complet et leurs particularités.

### **Avant d'apprendre à déterminer les particularités et les mesures des patrons à construire (A), l'élève doit :**

3. Se rappeler les notions relatives à la morphologie du corps de l'homme et à ses proportions.
4. Se rappeler les notions relatives aux différents types de mesures et leur rapport avec les proportions de la silhouette masculine.
5. Indiquer les types de cols, de croisure et d'ouvertures qui s'appliquent au modèle d'un complet confectionné à la façon tailleur.
6. Se rappeler les mesures nécessaires à la construction du patron d'un veston.
7. Justifier l'importance de tenir compte des types de silhouettes masculines ainsi que de la gamme des tailles dans les décisions relatives aux mesures des patrons de base.
8. Indiquer les mesures nécessaires à la construction des patrons d'un pantalon et d'un gilet.

### **Avant d'apprendre à tracer le plan de construction des patrons du pantalon, du gilet et du veston (B), l'élève doit :**

9. Se rappeler les notions relatives à la signification et à l'utilité des lignes de tracé du plan de construction d'un patron.
10. Indiquer où se situent les mesures d'aisance et d'ampleur sur les pièces d'un complet.
11. Indiquer les zones à caractère morphologique sur les patrons du pantalon et du gilet.

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS COMME ÉTANT PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT NÉCESSAIRES POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, PAR EXEMPLE :

### **Avant d'apprendre à relever et développer les pièces des patrons du pantalon, du gilet et du veston (C), l'élève doit :**

12. Indiquer les composantes des poches du gilet et du pantalon qui nécessitent d'être développés.
13. Se rappeler les notions et les techniques relatives au développement de certaines pièces du patron.
14. Se rappeler les mesures standards allouées aux coutures et aux marges d'assemblage.

### **Avant d'apprendre à procéder à la finition des pièces des patrons du pantalon, du gilet et du veston (E), l'élève doit :**

15. Indiquer les mesures à inscrire sur les patrons et leur emplacement respectif sur chacune des pièces en prévision de la coupe d'un vêtement sur mesure.
16. Indiquer les symboles d'assemblage, d'orientation et de repérage à inscrire sur le patron et leur emplacement respectif sur chacune des pièces.
17. Indiquer les types de renseignements à inscrire sur chacune des pièces des patrons.

## MODULE 9 : PROTOTYPE D'UN COMPLET

Code : 427298

Durée : 120 h

### OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

#### COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit  
**couper et confectionner le prototype du patron d'un complet**  
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

#### CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir :
  - des patrons de base d'un complet;
  - de la fiche de spécifications comportant l'ensemble des données nécessaires à la confection du pantalon et du veston;
  - des directives relatives aux pièces à confectionner ainsi qu'aux opérations à effectuer (étant donné le temps nécessaire pour l'apprentissage de cette compétence et celui pouvant être alloué à l'évaluation, on devra se limiter à la confection du pantalon et de la moitié du veston; on devra de plus s'en tenir à la vérification du vêtement sur mannequin fixe et à la correction du patron, si nécessaire, sans procéder aux retouches comme telles).
- À l'aide :
  - de l'équipement, du matériel et des tissus nécessaires à la confection du prototype;
  - d'une variété de matières textiles et de fournitures permettant d'effectuer un choix.

#### CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des étapes générales de coupe et de confection d'un vêtement.
- Utilisation appropriée de l'équipement et du matériel.
- Respect des techniques de confection.
- Prise en considération des particularités de la structure interne du veston confectionné selon la façon tailleur.
- Méthode et sens de l'organisation dans l'exécution du travail.
- Vérification soignée, aux moments appropriés, de la qualité du travail effectué.
- Conformité du prototype produit avec les patrons de base du complet.
- Respect des règles de sécurité relatives à l'utilisation d'appareils chauffants et au maniement d'instruments pointus et tranchants.

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT *(suite)*

### PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Préparer le matériel nécessaire à la coupe et à la confection du prototype du complet.

B. Procéder au traçage des patrons sur le tissu et les autres matières textiles nécessaires à la confection du complet.

C. Procéder à la coupe des tissus et des autres matières textiles nécessaires à la confection du complet.

### CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Choix approprié des doublures, des entoilages et des fournitures, en fonction de la texture et de la couleur du tissu de confection ainsi que des parties du vêtement.
- Évaluation juste des quantités de tissu et de matières textiles nécessaires à la confection du complet.
- Exécution correcte de chacune des étapes de préparation du tissu de confection et des autres matières textiles.
- Présence de la totalité du matériel nécessaire à la confection du complet.
- Réglage correct de chacune des machines à coudre nécessaires pour la confection du complet.
  
- Disposition appropriée du tissu et des matières textiles sur la table de coupe ainsi que des pièces de patrons sur les tissus.
- Prise en considération d'un impératif d'économie dans la disposition des pièces.
- Détermination juste des pièces à bloquer.
- Exécution correcte de la totalité des tracés.
- Prise en considération des particularités relatives au traçage des patrons du pantalon et du gilet.
- Marquage aux endroits appropriés de la totalité des symboles d'assemblage.
  
- Exécution correcte de la technique de coupe.
- Précision et régularité des lignes de coupe.
- Indication de la totalité des symboles d'assemblage nécessaires à la confection de chacune des pièces du complet.
- Précision et netteté des crans.
- Étiquetage correct de chacune des pièces de tissu.
- Ordre logique du regroupement des pièces en vue de l'assemblage.

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT *(suite)*

### PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

D. Confectionner le pantalon, le gilet et le veston.

E. Vérifier l'apparence générale du complet et la qualité de construction des patrons de base.

F. Procéder à la correction des patrons de base.

### CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Préparation correcte des pièces du pantalon, du gilet et du veston en vue de l'assemblage.
- Pertinence de l'ajustement des pièces bloquées.
- Exécution correcte et dans un ordre logique des étapes d'assemblage et de finition du pantalon, du gilet et du veston.
- Prise en considération des particularités relatives au pressage du pantalon et du gilet.
- Pose appropriée des fournitures et des entoilages en fonction de la structure à donner au gilet et au veston.
- Qualité appropriée de l'assemblage et de la finition du pantalon, du gilet et du veston.
  
- Repérage de tous les défauts et détermination juste de leurs causes.
- Appréciation judicieuse des formes, des longueurs et des volumes du pantalon, du gilet et du veston.
- Concordance des mesures du vêtement avec celles des patrons de base.
- Prise en considération des réactions du tissu et des fibres utilisés dans la confection du vêtement ainsi que des étapes de confection, au moment de l'analyse des problèmes.
- Détermination juste des corrections à apporter à la confection du vêtement et à la construction des patrons de base du complet.
- Marquage correct sur le vêtement des modifications à apporter aux patrons.
- Pertinence des mouvements demandés et des questions posées relativement à l'aisance que procurent le pantalon, le gilet et le veston.
  
- Exécution des corrections appropriées en fonction des aplombs, des ampleurs, de l'aisance, des formes, des longueurs et des volumes du vêtement.
- Utilisation des techniques appropriées au type de correction à effectuer.

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU  
DE COMPORTEMENT** *(suite)*

**PRÉCISIONS SUR LE  
COMPORTEMENT ATTENDU**

G. Terminer le travail.

**CRITÈRES PARTICULIERS DE  
PERFORMANCE**

- Inscription sur la fiche de spécifications de l'ensemble des modifications apportées au patron et des remarques destinées à faciliter l'assemblage du vêtement.
- Détermination juste du coût de confection du complet.
- Mise en place appropriée du pantalon, du gilet et du veston sur le cintre.
- Rangement approprié du matériel utilisé et des patrons.

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS COMME ÉTANT PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT NÉCESSAIRES POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, PAR EXEMPLE :

### **Avant d'apprendre à préparer le matériel nécessaire à la coupe et à la confection du prototype du complet (A), l'élève doit :**

1. Distinguer les fournitures nécessaires à la confection du pantalon, du gilet et du veston.
2. Indiquer la façon de calculer la surface totale de tissu nécessaire à la confection du pantalon, du gilet et du veston.
3. Se rappeler les notions et les techniques relatives à l'épongeage et au pressage du tissu.
4. Se rappeler les notions relatives à la préparation des machines à coudre et des appareils chauffants.

### **Avant d'apprendre à procéder au traçage des patrons sur le tissu et les autres matières textiles nécessaires à la confection du complet (B), l'élève doit :**

5. Se rappeler les méthodes relatives à la disposition du tissu sur la table de coupe et des patrons sur les tissus.

### **Avant d'apprendre à confectionner le pantalon, le gilet et le veston (D), l'élève doit :**

6. Se rappeler les techniques propres à la confection des parties du vêtement.
7. Indiquer les étapes d'assemblage et de finition du pantalon et du gilet.
8. Indiquer les particularités de la confection d'un veston.
9. Se rappeler les critères de qualité de l'assemblage et de la finition d'un vêtement.

### **Avant d'apprendre à vérifier l'apparence générale du complet et la qualité de construction des patrons de base (E), l'élève doit :**

10. Se rappeler les aspects devant faire l'objet d'une vérification sur un mannequin fixe ou vivant.
11. Associer des défauts de tombée et d'aplomb du pantalon, du gilet et du veston à leurs causes les plus probables.

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS COMME ÉTANT PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT NÉCESSAIRES POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, PAR EXEMPLE :

**Avant d'apprendre à procéder à la correction des patrons de base (F), l'élève doit :**

12. Se rappeler les techniques utilisées dans la correction du patron de vêtements confectionnés selon la façon tailleur.

## MODULE 10 : PATRONS DE BASE D'UN MANTEAU

Code : 427306

Durée : 90 h

### OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

#### COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit **construire le patron de base d'un manteau** selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

#### CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir des données relatives :
  - au modèle du vêtement, soit un manteau de style tailleur pour dame ou pour homme comportant une doublure et une triplure;
  - aux particularités du modèle du manteau : type de col, de poches, de boutonnage, etc.;
  - à la taille du patron à construire et aux mesures nécessaires;
  - à la confection du vêtement : parties doublées du vêtement, valeurs de couture, marges d'assemblage, type d'ourlet, épaisseur des bourrures, etc.
- À l'aide de l'équipement et de l'ensemble du matériel nécessaires à la construction du patron.

#### CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Application correcte de la méthode de construction d'un patron.
- Utilisation appropriée des instruments de traçage et de coupe.
- Manifestation du sens de l'observation et d'esprit critique.
- Méthode et sens de l'organisation dans l'exécution du travail.
- Propreté et minutie du travail.
- Respect des règles de sécurité liées à l'utilisation d'instruments et d'outils pointus et tranchants.
- Conformité du patron développé au produit désiré.

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT *(suite)*

### PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Déterminer les particularités et les mesures du patron à construire.

B. Tracer le plan de construction du patron du manteau.

### CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Détermination juste des particularités du patron du manteau :
  - type de col, de revers, de manches, de poches et de doublure;
  - longueur du manteau et des manches;
  - profondeur et largeur des emmanchures;
  - hauteur de la tête de manche;
  - emplacement et profondeur des pinces que nécessite le modèle;
  - dimensions de l'encolure;
  - volumes, ampleurs et aisance à donner au vêtement;
  - épaisseur des bourrures.
- Détermination juste des mesures du patron de base en fonction des données relatives à la silhouette, ainsi qu'aux caractéristiques structurales du corps féminin ou masculin et ses proportions.
- Prise en considération du type de tissu dans les décisions relatives aux ampleurs, aux volumes et aux formes du vêtement.
- Exécution correcte et dans un ordre logique des tracés en fonction du type de silhouette, des caractéristiques morphologiques, du type de manteau et des particularités du modèle ainsi que des proportions et des mesures d'aisance à respecter.
- Présence de la totalité des lignes de construction nécessaires.
- Précision et exactitude des tracés.
- Respect des mesures.
- Exactitude du tracé des pinces, de leur emplacement, de leur profondeur et de leur orientation.

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT *(suite)*

### PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

### CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

C. Relever et développer les pièces du patron du manteau.

- Totalité des pièces relevées.
- Vérification soignée de l'aplomb et de l'emplacement des lignes de construction en fonction des mesures.
- Exactitude des valeurs et des marges de couture, d'ourlet et de marge d'assemblage ajoutées.
- Pertinence du développement des pièces relevées et des techniques utilisées.
- Exécution correcte du développement de chacun des pièces.
- Prise en considération des marges de couture nécessaires au soutien d'une doublure amovible, du développement de la pince dans le cas du manteau pour dame et des particularités de la manche montée deux-pièces.
- Développement correct des pièces du patron de la doublure du manteau et de la doublure amovible.

D. Découper les pièces du patron du manteau.

- Exécution correcte et précise du découpage des pièces.
- Précision de l'emplacement des symboles d'assemblage nécessaires.
- Évaluation judicieuse de la concordance des pièces les unes avec les autres en vue de l'assemblage du vêtement.
- Respect des aplombs.
- Pertinence des corrections apportées.

E. Procéder à la finition des pièces du patron du manteau.

- Inscription de la totalité des mesures, des symboles et des renseignements nécessaires.
- Crantage et perforage de chacune des pièces aux endroits appropriés.
- Regroupement logique et ordonné des pièces du patron relatives au manteau, à la doublure et à la triplure.

F. Terminer le travail.

- Rangement approprié du patron produit et du matériel utilisé.

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

**L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS COMME ÉTANT PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT NÉCESSAIRES POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, PAR EXEMPLE :**

### **Avant d'apprendre à procéder à l'ensemble des apprentissages, l'élève doit :**

1. Distinguer les différents types de manteaux pour dames et pour hommes confectionnés selon la façon tailleur.
2. Se rappeler les notions sur les tissus, les matières textiles et les fournitures.
3. Distinguer les types de doublure en fonction de leur mode de fixation au manteau.
4. Indiquer les particularités à prendre en considération relativement au volume et à l'aisance à donner au manteau.
5. Se rappeler le matériel nécessaire à la construction d'un patron.
6. Se rappeler les précautions à prendre dans l'utilisation d'instruments et d'outils pointus et tranchants.

### **Avant d'apprendre à déterminer les particularités et les mesures du patron à construire (A), l'élève doit :**

7. Se rappeler les notions relatives à la morphologie du corps de la femme et de l'homme ainsi qu'à leurs proportions respectives.
8. Se rappeler les notions relatives aux différents types de mesure et leur rapport avec les proportions de la personne.
9. Indiquer les types de cols, de manches, de croisures et d'ouvertures qui peuvent s'appliquer aux manteaux pour dame et pour homme.
10. Indiquer les mesures nécessaires à la construction du patron de base d'un manteau.
11. Indiquer les particularités des mesures du patron d'un manteau, plus particulièrement en ce qui a trait au volume et à l'aisance.

### **Avant d'apprendre à tracer le plan de construction du patron du manteau (B), l'élève doit :**

12. Indiquer où se situent les mesures d'aisance et d'ampleur sur les pièces d'un manteau pour dame et d'un manteau pour homme.
13. Indiquer les raisons qui justifient l'emplacement d'une pince sur un manteau.

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS COMME ÉTANT PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT NÉCESSAIRES POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, PAR EXEMPLE :

### **Avant d'apprendre à relever et développer les pièces du patron du manteau (C), l'élève doit :**

14. Se rappeler les notions et les techniques relatives au développement de certaines pièces du patron.
15. Indiquer les composantes de la doublure et de la triplure qui nécessitent d'être développés.

### **Avant d'apprendre à procéder à la finition des pièces du patron du manteau (E), l'élève doit :**

16. Indiquer les mesures à inscrire sur le patron et leur emplacement respectif sur chacune des pièces en prévision de la coupe d'un vêtement sur mesure.
17. Indiquer les renseignements et les symboles d'assemblage, d'orientation et de repérage à inscrire sur le patron et leur emplacement respectif sur chacune des pièces.

## MODULE 11 : PROTOTYPE D'UN MANTEAU

Code : 427315

Durée : 75 h

### OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

#### COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit  
**couper et confectionner le prototype du patron d'un manteau**  
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

#### CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir :
  - du patron de base d'un manteau pour dame ou d'un manteau pour homme;
  - de la fiche de spécifications comportant l'ensemble des données nécessaires à la confection du manteau.
- À l'aide :
  - de l'équipement, du matériel et des tissus nécessaires à la confection du manteau;
  - d'une variété de matières textiles et de fournitures permettant d'effectuer un choix.

#### CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des étapes générales d'exécution de la coupe et de la confection d'un vêtement.
- Utilisation appropriée de l'équipement et du matériel.
- Application correcte des techniques de coupe et de confection.
- Méthode et sens de l'organisation dans l'exécution du travail.
- Respect des aplombs, des formes et des valeurs de couture.
- Moments appropriés des vérifications de la qualité du travail effectué.
- Respect des règles de sécurité relatives à l'utilisation d'appareils chauffants et au maniement d'instruments tranchants.
- Conformité du prototype produit avec le patron de base.

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT *(suite)*

### PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Préparer le matériel nécessaire à la coupe et à la confection du manteau.

B. Procéder au traçage du patron sur le tissu et les matières textiles.

C. Procéder à la coupe du tissu et des matières textiles.

### CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Choix approprié des doublures, de la triplure, des entoilages et des fournitures en fonction du modèle du manteau, de la texture et de la couleur du tissu de confection ainsi que des parties du vêtement.
- Évaluation juste de la quantité de tissu et de matières textiles nécessaires à la confection du manteau.
- Exécution correcte des étapes de préparation du tissu et des autres matières textiles.
- Présence de la totalité du matériel nécessaire.
- Réglage correct de chacune des machines à coudre nécessaires pour la confection du manteau.
- Exécution correcte de la totalité des tracés nécessaires.
- Disposition appropriée du tissu et des matières textiles sur la table de coupe ainsi que des pièces du patron sur le tissu et les matières textiles.
- Prise en considération d'un impératif d'économie dans la disposition des pièces.
- Précision et netteté des tracés de chacune des pièces du patron.
- Marquage aux endroits appropriés sur chacune des pièces de la totalité des symboles d'assemblage nécessaires.
- Précision et régularité des lignes de coupe.
- Indication de la totalité des symboles d'assemblage nécessaires à la confection du manteau.
- Précision et netteté des crans.
- Étiquetage correct de chacune des pièces de tissu.
- Ordre logique du regroupement des pièces en vue de l'assemblage.

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT *(suite)*

### PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

D. Confectionner le manteau.

E. Vérifier l'apparence générale du manteau et la qualité de construction du patron.

### CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Préparation correcte des pièces du manteau en vue de l'assemblage.
- Pertinence de la pose d'un biais sur les marges de couture et sur le contour de la doublure.
- Utilisation correcte de l'appareil servant à la pose du biais.
- Fixation appropriée de la triplure au vêtement.
- Exécution correcte et dans un ordre logique des étapes d'assemblage et de finition.
- Prise en considération des particularités de la confection de la parementure intérieure d'une doublure amovible.
- Qualité de la finition de la doublure du manteau :
  - emplacement approprié de la fixation de la doublure au vêtement;
  - finition des coutures appropriées au type de doublure.
- Évaluation judicieuse de l'apparence du manteau dans son ensemble.
- Vérification soignée des aspects liés à la confection et aux dimensions du vêtement ainsi qu'à l'aisance et à la liberté de mouvements qu'il doit procurer.
- Concordance des mesures du vêtement avec celles du patron de base.
- Repérage de tous les défauts et détermination juste de leurs causes.
- Prise en considération, au moment de l'analyse des problèmes, des réactions des différents tissus et fibres utilisés.
- Prise en considération de la présence des doublures et de la triplure.
- Détermination juste des corrections à apporter à la confection du vêtement et à la construction du patron.
- Marquage correct sur le vêtement des modifications à apporter au patron.

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU  
DE COMPORTEMENT (suite)**

**PRÉCISIONS SUR LE  
COMPORTEMENT ATTENDU**

F. Procéder à la correction du patron.

G. Terminer le travail.

**CRITÈRES PARTICULIERS DE  
PERFORMANCE**

- Exécution des corrections appropriées en fonction des aplombs, des ampleurs, de l'aisance et des formes du vêtement.
- Pertinence des techniques utilisées en fonction du type de correction à effectuer.
- Application correcte des techniques utilisées.
  
- Inscription sur la fiche de spécifications de l'ensemble des modifications apportées au patron et des remarques destinées à faciliter l'assemblage du vêtement.
- Détermination juste du coût de confection du manteau.
- Rangement approprié du manteau ainsi que du patron et du matériel utilisés.

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS COMME ÉTANT PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT NÉCESSAIRES POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, PAR EXEMPLE :

### **Avant d'apprendre à préparer le matériel nécessaire à la coupe et à la confection du manteau (A), l'élève doit :**

1. Indiquer les fournitures nécessaires à la confection d'un manteau.
2. Indiquer les critères qui justifient le choix des doublures, de la triplure, des entoilages et des fournitures.
3. Se rappeler les notions et les techniques relatives à la préparation du tissu de confection.
4. Se rappeler les notions relatives à la préparation des machines à coudre et des appareils chauffants.

### **Avant d'apprendre à procéder au traçage du patron sur le tissu et les matières textiles (B), l'élève doit :**

5. Se rappeler les méthodes relatives à la disposition d'un tissu sur la table de coupe et des pièces de patron sur un tissu.

### **Avant d'apprendre à confectionner le manteau (D), l'élève doit :**

6. Indiquer les étapes d'assemblage et de finition du manteau.
7. Indiquer les particularités de la confection d'un doublure amovible.
8. Se rappeler les critères généraux de qualité de l'assemblage et de la finition d'un vêtement.

### **Avant d'apprendre à vérifier l'apparence générale du manteau et la qualité de construction du patron (E), l'élève doit :**

9. Se rappeler les techniques d'observation d'un vêtement.
10. Associer des défauts de tombée et d'aplomb du manteau à leurs causes les plus probables.

### **Avant d'apprendre à procéder à la correction du patron (F), l'élève doit :**

11. Se rappeler les techniques propres à la correction du patron d'un vêtement confectionné selon la façon tailleur.

## MODULE 12 : MODIFICATION / PATRON SUR PAPIER

Code : 427327

Durée : 105 h

### OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

#### COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit  
**modifier un patron de base sur papier**  
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

#### CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir d'une demande précisant le modèle de vêtement, lequel devra nécessiter des modifications tout au moins au col et aux manches.
- À l'aide :
  - d'une variété de patrons de base de vêtements tailleur pour dames et pour hommes;
  - de l'équipement et du matériel nécessaires aux modifications demandées.

#### CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Jugement dans les décisions relatives à la modification de pièces existantes ou à la construction de nouvelles pièces.
- Application correcte des techniques de manipulation du patron.
- Précision et netteté des nouveaux tracés.
- Respect du sens des droits fils.
- Manifestation de l'esprit d'observation et du sens critique.
- Respect des mesures de sécurité relatives au maniement d'instruments pointus et tranchants.
- Exécution correcte des modifications apportées au patron de base en fonction de la demande.

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT *(suite)*

### PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Analyser la demande et choisir les pièces du patron de base.

B. Modifier le col et le revers d'un patron de base.

C. Modifier la manche et l'emmanchure d'un patron de base.

### CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Analyse judicieuse de la demande en fonction des complexités de par la modification et du souci d'économie du temps de travail.
- Choix approprié du patron de base et de chacune des pièces en fonction des particularités de la demande.
- Pertinence des décisions relatives à la construction d'une ou de nouvelles pièces.
- Exécution correcte de la transformation d'un col tailleur à crans ouverts en un col tailleur à crans fermés et en un col tailleur avec pointes.
- Exécution correcte de la transformation d'un col châle en un col cranté et en pointes.
- Exécution correcte de la construction du patron d'un col châle, chevalière et officier en fonction des particularités de chacun de ces types de cols.
- Concordance de la forme et des dimensions du nouveau col avec le modèle demandé et l'encolure du vêtement.
- Exécution correcte de la transformation d'une manche tailleur en une manche droite et inversement.
- Exécution correcte de la transformation d'une manche tailleur et d'une manche droite en une manche raglan, marteau et dolman.
- Exécution correcte de la construction du patron d'une manche droite.
- Exécution correcte de la transformation d'une manche droite en une manche montée composée de deux ou trois pièces.
- Exécution correcte de la transformation à la manche en fonction des changements apportés à l'épaule et à l'emmanchure.
- Prise en considération de l'angle de la manche initiale dans les modifications apportées.

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT *(suite)*

### PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

D. Modifier le boutonnage d'un patron de base.

E. Modifier une pièce d'un patron de base par l'ajout ou l'élimination de pinces, de plis, de fronces, de godets, d'un empiècement ou d'une découpe.

F. Modifier une pièce d'un patron de base par l'ajout ou l'élimination d'une poche.

G. Modifier le patron d'un pantalon pour homme en un patron de pantalon pour dame.

### CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Exécution correcte de la transformation d'un devant simple en un devant croisé.
- Exécution correcte des modifications au boutonnage par l'ajout d'une sous-patte.
- Application correcte de la technique de déplacement de la ligne de cassure du revers au moment de l'ajout ou du retrait de boutons.
- Exécution correcte des modifications à la marge de boutonnage en fonction des changements de la grosseur des boutons.
  
- Exécution correcte des techniques de rotation, de déplacement et d'élimination des pinces.
- Exécution correcte des pinces en fonction de leur emplacement, de leur orientation et de leur dimension.
- Exécution correcte des techniques de développement de plis creux, plats et renversés.
- Exécution correcte des techniques de développement des fronces et des godets.
- Emplacement correct des plis, des fronces et des godets.
- Exécution correcte du tracé des lignes de découpe et d'empiècement.
  
- Détermination juste de l'emplacement de la nouvelle poche.
- Tracé correct de la totalité des pièces composant la poche demandée.
- Exécution correcte du nouveau tracé nécessité par l'élimination d'une poche sur une pièce du patron.
  
- Exécution correcte des modifications apportées à la taille ainsi qu'au nombre, à l'emplacement et à la profondeur des pinces.
- Exécution correcte des changements au cadrage de la fourche et à la partie du vêtement épousant le bassin.
- Prise en considération des particularités de la silhouette féminine.

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU  
DE COMPORTEMENT** *(suite)*

**PRÉCISIONS SUR LE  
COMPORTEMENT ATTENDU**

- H. Transformer le patron d'une jupe en un patron de jupe-culottes.
- I. Procéder à la finition des nouvelles pièces du patron de base.

**CRITÈRES PARTICULIERS DE  
PERFORMANCE**

- Exécution correcte et à l'endroit approprié de l'ajout d'une fourche.
- Inscription de la totalité des données nécessaires à l'utilisation du patron.
- Crantage et perforage de chacune des pièces aux endroits appropriés.

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

**L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS COMME ÉTANT PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT NÉCESSAIRES POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, PAR EXEMPLE :**

### **Avant d'apprendre à modifier le col et le revers d'un patron de base (B), l'élève doit :**

1. Se rappeler les notions relatives aux différents types de cols ainsi qu'aux parties d'un col.
2. Se rappeler ce qu'on entend par ligne de cassure et ligne de pied de col.
3. Se rappeler la façon de déterminer la hauteur et la longueur du tombant du col ainsi que la hauteur du pied de col.
4. Se rappeler les mesures à prendre en vue de la construction du patron d'un col.
5. Se rappeler les particularités des différents types de cols : châte, chevalière, officier et tailleur.
6. Indiquer les facteurs qui justifient le choix du type de col.

### **Avant d'apprendre à modifier la manche et l'emmanchure d'un patron de base (C), l'élève doit :**

7. Distinguer les manches droite, marteau, dolman, raglan et tailleur en tenant compte de leur forme respective et des particularités de la construction du patron.
8. Distinguer les principales lignes de construction du patron d'une manche.
9. Se rappeler les mesures à prendre en vue de la construction du patron d'une manche.
10. Se rappeler les facteurs qui déterminent l'orientation de la manche.
11. Indiquer les facteurs qui déterminent le degré d'inclinaison d'une nouvelle manche.

### **Avant d'apprendre à modifier une pièce d'un patron de base par l'ajout ou l'élimination de pinces, de plis, de fronces, de godets, d'un empiècement ou d'une découpe (E), l'élève doit :**

12. Indiquer ce qu'on entend par une découpe et par un empiècement.
13. Faire la distinction entre la découpe bretelle, la découpe princesse et la découpe officier.
14. Indiquer les lignes de découpe que peut comporter un vêtement structuré.
15. Indiquer l'emplacement d'un empiècement et d'une découpe sur différents types de vêtements tailleur.

## MODULE 13 : MODIFICATION / PATRON SUR TISSU

Code : 427337

Durée : 105 h

### OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

#### COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit  
**modifier un patron de base sur tissu**  
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

#### CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir :
  - des données relatives à la demande (type de patron à modifier, mesures et caractéristiques morphologiques de la personne, etc.);
  - des patrons de base des différents vêtements tailleur pour dames et pour hommes.
- À l'aide :
  - de l'équipement et du matériel nécessaires à l'exécution des modifications au patron;
  - des tissus sur lesquels les modifications du patron seront apportées.

#### CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Jugement dans les décisions relatives aux modifications des tracés du patron.
- Application correcte des techniques de manipulation du patron.
- Pertinence des modifications apportées au patron de base en fonction des mesures et des caractéristiques morphologiques de la personne.
- Précision et netteté des tracés.
- Respect des droits fils et du sens des tissus.
- Manifestation de l'esprit d'observation et du sens critique.

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT *(suite)*

### PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Prendre connaissance de la fiche de spécifications et choisir le patron de base ainsi que le ou les tissus sur lesquels des modifications seront apportées.
  
- B. Préparer le ou les tissus, les matières textiles et le matériel nécessaires à l'exécution des modifications au patron.
  
- C. Déterminer la nature des modifications à apporter.
  
- D. Disposer le ou les tissus et les matières textiles sur la table de coupe, puis les pièces de patron sur ces derniers.

### CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Pertinence des données relevées sur la fiche compte tenu des choix à effectuer.
- Choix d'un patron approprié aux mesures de base de la personne ainsi qu'au type de vêtement à modifier.
- Choix approprié du ou des tissus en fonction des données de la fiche de spécifications.
- Pertinence et justesse du choix du tissu marqueur.
  
- Coupe du ou des tissus et des matières textiles d'une longueur appropriée aux dimensions du patron et à la largeur des pièces.
- Prise en considération du sens et du motif du ou des tissus.
- Préparation appropriée du ou des tissus.
- Présence de la totalité du matériel nécessaire.
  
- Détermination juste des mesures relatives aux augmentations et aux diminutions à apporter aux dimensions du patron en fonction des données liées à la morphologie de la personne.
- Détermination juste et précise des modifications à apporter au modèle du patron en fonction de la demande.
- Prise en considération des dimensions et du modèle du patron de base.
- Détermination juste des zones où les modifications doivent être apportées.
  
- Disposition appropriée du ou des tissus et des matières textiles en fonction de leur sens et de leur droit fil.
- Alignement correct de la lisière de chacun des tissus en fonction des motifs et du nombre de plis.
- Disposition appropriée des pièces du patron en fonction du sens et des motifs du tissu ainsi que d'un impératif d'économie.
- Blocage des pièces appropriées du patron.

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT *(suite)*

### PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

E. Apporter, sur les tissus, les modifications prédéterminées.

F. Vérifier la qualité du travail effectué.

### CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Séquence logique dans l'exécution des tracés.
- Position appropriée des points de pivot en fonction des modifications à apporter.
- Application correcte des techniques de manipulation du patron par déplacement et par pivot.
- Exécution correcte des modifications liées :
  - à la longueur, à la largeur et à la circonférence de parties ou de pièces du vêtement;
  - à la forme des pièces du vêtement en fonction de la structure morphologique de la personne;
  - au modèle du vêtement (croisure, boutonage, type d'ouverture, etc.).
- Marquage, aux endroits appropriés, de la totalité des marges d'assemblage nécessaires à l'essayage du vêtement.
- Vérification soignée de l'exactitude des mesures et des formes de chacune des pièces du patron en fonction des particularités de la demande et des caractéristiques morphologiques de la personne.
- Pertinence des corrections apportées.

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS COMME ÉTANT PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT NÉCESSAIRES POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, PAR EXEMPLE :

**Avant d'apprendre à prendre connaissance de la fiche de spécifications et à choisir le patron de base ainsi que le ou les tissus sur lesquels des modifications seront apportées (A), l'élève doit :**

1. Se rappeler les notions relatives à la morphologie de l'homme et de la femme.
2. Se rappeler les caractéristiques morphologiques susceptibles de se répercuter sur la tombée d'un vêtement.
3. Se rappeler la distinction entre les mesures de base, les mesures proportionnelles, les mesures complémentaires et les mesures de style.
4. Se rappeler la correspondance de chacune des mesures inscrites sur la fiche de spécifications avec les mesures du patron de base.
5. Définir ce qu'on entend par un marqueur.
6. Indiquer les facteurs qui déterminent le choix du tissu devant servir de marqueur pour la coupe de plusieurs plis de tissus dont les dimensions et les motifs varient.

**Avant d'apprendre à préparer le ou les tissus, les matières textiles et le matériel nécessaires à l'exécution des modifications au patron (B), l'élève doit :**

7. Indiquer les facteurs qui déterminent la quantité de tissu nécessaire à la coupe du vêtement sur lequel des modifications du tracé ou du modèle doivent être apportées.
8. Se rappeler les étapes usuelles de la préparation du tissu de confection.

**Avant d'apprendre à déterminer la nature des modifications à apporter (C), l'élève doit :**

9. Indiquer les zones propres à certaines pièces de patrons sur lesquelles on doit éviter d'apporter des modifications de mesures.

**Avant d'apprendre à disposer le ou les tissus et les matières textiles sur la table de coupe, puis les pièces de patron sur ces derniers (D), l'élève doit :**

10. Se rappeler les critères de qualité relatifs à la disposition des tissus sur la table de coupe et des pièces de patron sur le tissu.
11. Se rappeler les facteurs qui déterminent le choix des pièces de patron à bloquer.

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS COMME ÉTANT PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT NÉCESSAIRES POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, PAR EXEMPLE :

**Avant d'apprendre à effectuer, sur les tissus, les modifications prédéterminées (E), l'élève doit :**

12. Se rappeler la méthode de traçage d'un patron.
13. Indiquer l'utilité de l'application des techniques de développement du patron dans la modification de celui-ci.

## MODULE 14 : GRADATION MANUELLE

Code : 427344

Durée : 60 h

### OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

#### COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit **effectuer manuellement la gradation de patrons de base** selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

#### CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir :
  - d'une variété de patrons de base de vêtements tailleur;
  - des directives relatives au type de patron à grader, aux tailles à développer et à la technique à utiliser.
- À l'aide :
  - de papier à patron, des instruments de mesure et de coupe et de tout autre matériel nécessaire à la gradation du patron demandé;
  - de la gamme des tailles de différents vêtements.

#### CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des étapes d'exécution propres à la méthode de gradation utilisée.
- Précision et propreté des tracés.
- Utilisation appropriée des instruments de mesure propres à la gradation.
- Respect des formes, des proportions et des particularités du modèle du vêtement dans l'exécution de chacun des patrons de tailles ascendantes et descendantes.
- Présence et exactitude, sur chacun des patrons produits, des données nécessaires à leur utilisation.

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT *(suite)*

### PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Prendre connaissance des besoins et établir la table de gradation du patron.

B. Préparer le patron pour la gradation.

C. Appliquer la technique de gradation.

### CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Détermination juste des mesures de longueur, de largeur et de circonférence à ajouter ou à soustraire au patron en fonction des tailles à grader.
- Détermination juste, sur chacune des pièces du patron, des zones dans lesquelles les modifications seront apportées.
- Pertinence de la table de mesures produite en fonction des mesures standards établies et des mesures de base à répartir.
- Répartition logique et aux endroits appropriés du partage des mesures liées aux augmentations et aux diminutions à effectuer sur le patron.
- Présence et emplacement correct de chacune des lignes d'aplomb nécessaires.
- Position appropriée des points de gradation en fonction des zones prédéterminées sur chacune des pièces du patron.
- Application correcte de la technique de gradation selon la méthode simultanée ou consécutive.
- Déplacement correct des points de gradation en fonction des mesures préalablement déterminées et du type de vêtement.
- Marquage approprié de chacun des points de gradation.
- Vérification soignée de l'exactitude des mesures relatives aux tailles demandées et pertinence des corrections apportées.
- Raccordement correct des points de gradation, des lignes, des angles et des courbes.
- Déplacement correct des crans et des points de repère en fonction du modèle du vêtement et des spécifications techniques fournies.
- Totalité des pièces relevées en fonction de chacune des tailles demandées.

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU  
DE COMPORTEMENT** *(suite)*

**PRÉCISIONS SUR LE  
COMPORTEMENT ATTENDU**

D. Procéder à la finition de chacun des patrons.

**CRITÈRES PARTICULIERS DE  
PERFORMANCE**

- Vérification soignée de la précision de la gradation et de la concordance entre les pièces.
- Inscription sur chacune des pièces de la totalité des mesures, des symboles et des renseignements nécessaires à l'utilisation des patrons.
- Précision de la coupe de chacune des pièces de patrons.
- Crantage et perforage corrects de chacune des pièces de patrons.
- Ordre logique du regroupement des pièces de chacun des patrons.

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS COMME ÉTANT PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT NÉCESSAIRES POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, PAR EXEMPLE :

### **Avant de procéder à l'ensemble des apprentissages, l'élève doit :**

1. Définir le but de la gradation.
2. Énoncer les principes de base à considérer dans la gradation de patrons de différents vêtements tailleur.
3. Distinguer les instruments de mesure servant à la gradation.

### **Avant d'apprendre à prendre connaissance de la demande et à établir la table de gradation du patron (A), l'élève doit :**

4. Se rappeler les notions relatives à la gamme des tailles et des silhouettes.
5. Faire la distinction entre les mesures standards et les mesures de base qui s'appliquent à la gradation d'un patron.
6. Expliquer les raisons qui justifient les décisions relatives à la répartition des mesures d'agrandissement ou de diminution sur le patron d'un vêtement.

### **Avant d'apprendre à appliquer la technique de gradation (C), l'élève doit :**

7. Distinguer les méthodes utilisées pour la gradation manuelle du patron de vêtements tailleur.
8. Faire la distinction entre les déplacements en hauteur, en largeur, en biais et en progression différente.
9. Expliquer l'importance de respecter les angles, les lignes et les courbes au moment de relier les points de gradation dans l'établissement des tailles d'un patron.
10. Justifier l'importance du déplacement des crans et des points de repère dans la gradation d'un patron.

### **Avant d'apprendre à procéder à la finition de chacun des patrons (D), l'élève doit :**

11. Justifier l'importance de reporter clairement sur chacune des pièces de patron tous les renseignements, les symboles et les mesures nécessaires à l'utilisation des patrons.

## MODULE 15 : DESSINS DE PATRONS / ORDINATEUR

Code : 427355

Durée : 75 h

### OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

#### COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit **effectuer par ordinateur le dessin de patrons** selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

#### CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir :
  - des directives précisant le type de patron à produire;
  - du croquis ou du modèle du vêtement pour lequel un patron doit être produit;
  - d'un micro-ordinateur et de l'ensemble de ses périphériques.
- À l'aide :
  - du logiciel approprié;
  - des tables de mesures normalisées.

#### CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Exécution correcte des étapes générales du développement de patron assisté par ordinateur.
- Utilisation appropriée des fonctions du logiciel.
- Jugement et autonomie dans les décisions.
- Concordance du patron produit avec le croquis ou le modèle proposé.
- Rapidité d'exécution.

#### PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Analyser le croquis ou le modèle du vêtement.

#### CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Analyse judicieuse en fonction des particularités du modèle proposé.
- Prise en considération du besoin de minimiser les étapes de production du patron.

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT *(suite)*

### PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

### CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- |  |   |
|--|---|
| B. Dessiner à l'écran le plan de construction.       | <ul style="list-style-type: none"><li>- Pertinence du patron de base sélectionné.</li><li>- Emplacement correct et présence de la totalité des lignes guides nécessaires au développement du patron.</li><li>- Respect de la forme, des mesures et des proportions du plan en fonction du croquis ou du modèle.</li></ul>   |
| C. Développer à l'écran les pièces du patron.        | <ul style="list-style-type: none"><li>- Relevé approprié des pièces à développer.</li><li>- Pertinence et application correcte des méthodes de développement.</li><li>- Exécution correcte du développement de chacune des pièces relevées en fonction du modèle proposé.</li></ul>   |
| D. Mettre la dernière main aux pièces du patron.     | <ul style="list-style-type: none"><li>- Utilisation appropriée des outils de vérification des mesures, des lignes d'assemblage, des crans et des points de repère.</li><li>- Correction appropriée des erreurs relevées.</li><li>- Identification exacte et complète de chacune des pièces du patron.</li><li>- Exactitude des valeurs de couture ajoutées.</li></ul> |
| E. Tracer les pièces du patron.                      | <ul style="list-style-type: none"><li>- Utilisation des paramètres appropriés.</li><li>- Utilisation correcte des outils de traçage.</li><li>- Traçage de la totalité des pièces du patron.</li></ul>   |
| F. Vérifier et corriger, au besoin, le patron final. | <ul style="list-style-type: none"><li>- Application correcte de chacune des étapes du procédé de vérification des pièces du patron.</li><li>- Concordance des pièces en vue de leur assemblage.</li><li>- Emplacement exact des crans et des points de repère.</li><li>- Pertinence des corrections apportées.</li></ul>  |

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

**L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS COMME ÉTANT PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT NÉCESSAIRES POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, PAR EXEMPLE :**

### **Avant de procéder à l'assemble des apprentissages, l'élève doit :**

1. Interpréter l'ensemble des données apparaissant à l'écran.
2. Utiliser les fonctions des menus et des sous-menus du logiciel de dessin.
3. Utiliser les outils informatiques de construction du patron.
4. Se rappeler les étapes générales de développement d'un patron.

### **Avant d'apprendre à mettre la dernière main aux pièces du patron (D), l'élève doit :**

5. Se rappeler les règles de base relatives à la vérification des pièces d'un patron.

## MODULE 16 : GRADATION PAR ORDINATEUR

Code : 427366

Durée : 90 h

### OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

#### COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit **effectuer par ordinateur la gradation d'un patron** selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

#### CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir :
  - des directives relative au type de patron à grader et aux tailles à produire.
- À l'aide :
  - du tableau des mesures standards et d'une table de règles pouvant être complétée au besoin;
  - de l'équipement et du matériel nécessaires à la gradation du patron.

#### CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect de la séquence d'exécution de la gradation du patron assistée par ordinateur.
- Utilisation appropriée du logiciel et des tables de gradation.
- Respect des formes, des proportions et des particularités du modèle du vêtement dans la progression des tailles.

#### PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Déterminer les règles de gradation à utiliser.

#### CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Pertinence de la modification de la table de règles existante.

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU  
DE COMPORTEMENT (suite)**

**PRÉCISIONS SUR LE  
COMPORTEMENT ATTENDU**

**CRITÈRES PARTICULIERS DE  
PERFORMANCE**

- |   |  |
|---|--|
| B. Numériser les pièces du patron.  | <ul style="list-style-type: none"><li>- Disposition appropriée des pièces du patron sur la table.</li><li>- Emplacement approprié des points de numérisation nécessaire sur chacune des pièces du patron.</li><li>- Codage exact et complet de chacune des pièces de patron en fonction de son type particulier.</li><li>- Respect de la séquence d'exécution de la numérisation des pièces.</li><li>- Enregistrement de chacun des codes.</li></ul> |
| C. Vérifier la qualité des pièces numérisées et, s'il y a lieu, apporter des corrections. | <ul style="list-style-type: none"><li>- Vérification soignée de l'exactitude des valeurs de gradation ainsi que de la conformité de la pièce gradée avec la pièce d'origine.</li><li>- Relevé de la totalité des erreurs liées à la numérisation ou à la forme de la pièce.</li><li>- Correction appropriée des codes erronés et, s'il y a lieu, de la forme de la pièce.</li></ul>  |
| D. Tracer les pièces du patron et vérifier la qualité de la gradation.                    | <ul style="list-style-type: none"><li>- Utilisation des paramètres appropriés.</li><li>- Application correcte du procédé de traçage.</li><li>- Précision de la gradation et concordance des pièces.</li></ul>  |
| E. Préparer le placement du patron à l'écran.   | <ul style="list-style-type: none"><li>- Détermination juste des pièces à regrouper en fonction du patron.</li><li>- Consignation ou regroupement de tous les renseignements relatifs au patron, au tissu et à la quantité des vêtements à produire.</li></ul>  |
| F. Exécuter le placement du patron à l'écran et en commander le tracé.                    | <ul style="list-style-type: none"><li>- Utilisation des commandes appropriées.</li><li>- Prise en considération des principes d'efficacité et d'économie d'utilisation du tissu et des matières textiles dans le placement des pièces.</li><li>- Exécution correcte du traçage du patron.</li></ul>  |

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS COMME ÉTANT PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT NÉCESSAIRES POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, PAR EXEMPLE :

### **Avant de procéder à l'ensemble des apprentissages, l'élève doit :**

1. Définir les principes sous-jacents à la gradation par planches.
2. Distinguer les composantes de systèmes informatiques utilisés pour la gradation.

### **Avant d'apprendre à déterminer les règles de gradation à utiliser (A), l'élève doit :**

3. Préparer une table de règles de gradation.

### **Avant d'apprendre à numériser les pièces du patron (B), l'élève doit :**

4. Utiliser les différentes fonctions du système permettant de visualiser les pièces.

### **Avant d'apprendre à vérifier la qualité des pièces numérisées et, s'il y a lieu, apporter des corrections (C), l'élève doit :**

5. Décrire les critères de qualité relatifs à la gradation des pièces d'un patron.
6. Reconnaître à l'écran des erreurs dans la forme ou la gradation d'une pièce.
7. Indiquer les aspects des pièces numérisées devant faire l'objet d'une vérification.

### **Avant d'apprendre à préparer le placement du patron à l'écran (E), l'élève doit :**

8. Décrire les principales techniques de matelassage du tissu.
9. Indiquer les principales contraintes du placement du patron liées au matelassage du tissu.

## MODULE 17 : MOYENS DE RECHERCHE D'EMPLOI

Code : 427372

Durée : 30 h

### OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION

#### INTENTION POURSUIVIE

Acquérir la compétence permettant

#### **d'utiliser des moyens de recherche d'emploi**

en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise en situation, les conditions et les critères qui suivent.

#### Précisions

- Connaître les étapes du processus de recherche d'un emploi.
- Connaître les outils et les sources de renseignements à utiliser dans sa recherche d'un emploi.
- Préparer des documents pour la recherche d'un emploi.
- Se familiariser avec l'entrevue d'emploi.

#### PLAN DE MISE EN SITUATION

##### PHASE 1 : **Initiation à la démarche de recherche d'un emploi**

- Participer à une discussion sur les étapes à suivre dans la recherche d'un emploi, sur les sources de renseignements à utiliser pour trouver les emplois vacants ainsi que sur les outils à mettre au point dans le contexte de la recherche d'un emploi.
- Effectuer individuellement une réflexion sur ses capacités personnelles, ses goûts et ses champs d'intérêt compte tenu des possibilités offertes par le marché du travail en confection de vêtements «façon tailleur».
- Consulter des sources de renseignements et dresser une liste d'employeurs potentiels dans le secteur de l'habillement susceptibles de répondre à ses besoins en matière d'emploi.

##### PHASE 2 : **Initiation à la préparation de documents pour la recherche d'un emploi**

- Participer à l'analyse de modèles variés de curriculum vitae et de lettres de présentation.
- Participer à une mise en commun des résultats de son analyse, puis poursuivre la discussion sur le contenu et les qualités de chacun de ces documents.
- Rédiger, de façon individuelle, un curriculum vitae et une lettre de présentation en réponse à une offre d'emploi de maître-tailleur. Soumettre les documents produits à l'enseignante ou à l'enseignant et discuter de la qualité du travail effectué.

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION *(suite)*

### PHASE 3 : **Familiarisation avec le déroulement d'une entrevue de sélection**

- Prendre connaissance du déroulement d'une entrevue de sélection et des étapes à suivre pour s'y préparer.
- Participer à la simulation d'une entrevue de sélection avec un employeur.
- Assister à la présentation des entrevues de sélection faites par les autres élèves et noter ses observations.
- Participer à une mise en commun des observations notées et des moyens d'améliorer son rendement à ce type d'entrevue. Poursuivre la discussion sur le suivi à faire à la suite de l'entrevue de sélection.

### PHASE 4 : **Évaluation de sa capacité à établir un plan de recherche d'emploi**

- Établir, de façon individuelle, un plan des étapes de sa recherche d'un emploi de tailleur ou de tailleuse en précisant les sources à consulter, les documents à préparer et les démarches à effectuer.
- Présenter le document produit à l'enseignante ou à l'enseignant et discuter de la qualité du travail effectué ainsi que des moyens à prendre pour améliorer sa recherche d'un emploi.

### **CONDITIONS D'ENCADREMENT**

- Mettre à la disposition des élèves la documentation nécessaire à l'exécution des activités.
- Fournir du soutien aux élèves.
- Animer et encadrer les discussions de groupe.
- Diriger les élèves vers les organismes susceptibles de les aider dans leur démarche.
- Organiser les activités de simulation d'entrevues et faire en sorte que chaque élève tire profit de cette expérience.
- Susciter le respect d'autrui au moment des présentations et des évaluations.
- Aider les élèves à s'auto-évaluer objectivement et à trouver des moyens de s'améliorer.

### **CRITÈRES DE PARTICIPATION**

- PHASE 1 :
- Fait part de données sur les sujets à traiter.
  - Note les résultats de sa réflexion.
  - Rédige la liste demandée, à l'aide des sources de renseignements disponibles.
- PHASE 2 :
- Fournit les résultats de son analyse des documents présentés.
  - Rédige les documents demandés.

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU  
DE SITUATION (suite)**

- PHASE 3 :
- Participe à la simulation d'une entrevue de sélection.
  - Note ses observations sur la qualité des présentations d'entrevues de sélection.
  - S'exprime sur les sujets à traiter, au moment de la mise en commun.

- PHASE 4 :
- Établit son plan de recherche.
  - Discute de son auto-évaluation avec l'enseignante ou l'enseignant.

## MODULE 18 : RETOUCHE DE VÊTEMENTS

Code : 427386

Durée : 90 h

### OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

#### COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit **retoucher du prêt-à-porter** selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

#### CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir :
  - d'un vêtement nécessitant une retouche de la structure interne dont l'exécution représente un travail de complexité moyenne;
  - de directives sur le travail à effectuer.
- À l'aide de l'équipement et du matériel nécessaires.
- Avec la participation d'une personne jouant le rôle de la cliente ou du client.

#### CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des étapes générales d'exécution.
- Manifestation de respect, de tact et de délicatesse dans ses relations avec la cliente ou le client.
- Qualité de la communication.
- Méthode et efficacité dans l'exécution du travail.
- Application correcte des techniques de confection.
- Justesse des retouches effectuées en fonction des caractéristiques morphologiques de la personne, des particularités du tissu et des possibilités de correction.
- Manifestation de concentration, de jugement et de l'esprit d'observation.
- Respect de la structure interne du vêtement.
- Qualité du travail effectué.

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT *(suite)*

### PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Procéder à l'essayage du vêtement et en analyser les défauts de tombée.

B. Préparer le vêtement en vue des retouches.

C. Procéder aux retouches du tailleur, du veston et du manteau.

### CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Mise en place appropriée du vêtement sur la personne.
- Relevé des défauts créés sur le vêtement par la silhouette de la personne et détermination juste de leurs causes.
- Marquage approprié des modifications ou des corrections à apporter en fonction du type de vêtement et des défauts relevés.
- Pertinence des questions posées.
- Pertinence des explications données à la personne quant aux retouches à effectuer au vêtement et aux renseignements fournis en ce qui a trait au temps nécessaire et au coût prévu.
- Notation des renseignements relatifs au travail à effectuer.
  
- Marquage approprié des parties épinglées du vêtement.
- Exactitude des calculs relatifs aux modifications à apporter.
- Application correcte et aux endroits appropriés de la méthode d'ouverture et de nettoyage du vêtement.
- Marquage aux endroits appropriés des excédents à enlever, des aplombs à réajuster et des nouveaux points de repère nécessaire.
- Prise en considération des motifs du tissu dans les décisions prises.
  
- Application correcte des techniques propres aux types de retouches suivants :
  - réorientation de la manche en fonction du positionnement des bras de la personne;
  - modification de l'emmanchure ou de l'encolure en fonction de la hauteur de l'épaule;
  - diminution de la largeur de la ligne de l'épaule;

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT *(suite)*

### PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

C. Procéder aux retouches du tailleur, du veston et du manteau. *(suite)*

D. Procéder aux retouches de la jupe et du pantalon.

E. Procéder à l'essayage du vêtement et vérifier la satisfaction de la personne.

### CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- déplacement des aplombs des coutures latérales en fonction de la structure morphologique de la personne;
- diminution de la largeur du vêtement en fonction de la carrure ou du volume de la poitrine;
- rééquilibre de l'emplacement du buste;
- modification du volume de la taille et de la hanche;
- rééquilibre des ouvertures du dos et de la manche engendrées par des modifications à la longueur.

- Application correcte des techniques propres aux types de retouches suivants :
  - augmentation ou diminution de la longueur du montant médian ou latéral;
  - ajustement du vêtement en fonction de la forme du siège et de la hauteur des hanches;
  - réorientation du pli de la jambe du pantalon;
  - modification de la longueur et de la largeur de la fourche du pantalon;
  - ajustement du montant du vêtement en fonction de l'orientation du bassin;
  - ajustement de l'avantage du pantalon;
  - ajout ou rééquilibrage des pinces ou des plis sur le vêtement;
  - augmentation ou diminution de la taille du vêtement.

- Vérification soignée de l'apparence générale et de la tombée du vêtement.
- Pertinence des questions posées en vue de vérifier de la satisfaction de la personne.

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS COMME ÉTANT PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT NÉCESSAIRES POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, PAR EXEMPLE :

### **Avant de procéder à l'ensemble des apprentissages, l'élève doit :**

1. Se rappeler la terminologie propre aux parties du corps et aux parties des vêtements.

### **Avant d'apprendre à procéder à l'essayage du vêtement et en à analyser les défauts de tombée (A), l'élève doit :**

2. Se rappeler la technique de mise en place du vêtement sur une personne.
3. Se rappeler la méthode d'observation d'un vêtement sur une personne.
4. Se rappeler les notions relatives à l'analyse de la morphologie d'une personne.
5. Se rappeler les causes les plus susceptibles d'occasionner des défauts de tombée et d'aplomb du vêtement.
6. Se rappeler les aspects de la tenue vestimentaire à prendre en considération au moment de l'essayage d'un vêtement.

### **Avant d'apprendre à préparer le vêtement en vue des retouches (B), l'élève doit :**

7. Distinguer les méthodes permettant d'ouvrir le vêtement.
8. Se rappeler les méthodes de marquage du vêtement en vue d'apporter des retouches.
9. Indiquer les symboles à utiliser pour exprimer les corrections à apporter.

## MODULE 19 : VENTE ET CONFECTION SUR MESURE

Code : 427396

Durée : 90 h

### OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

#### COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit  
**vendre et confectionner un vêtement sur mesure**  
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

#### CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir d'une mise en situation représentative du milieu de travail et de directives fournies par l'enseignante ou l'enseignant.
- Avec la participation d'une personne jouant le rôle de la cliente ou du client.
- À l'aide :
  - des documents de référence nécessaires : magazines, catalogues, livres d'échantillons, fiche de spécifications, etc.;
  - des patrons de base d'un tailleur ou d'un complet;
  - de l'équipement et de l'ensemble du matériel nécessaires à la confection du vêtement.

#### CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des principes et des techniques de vente.
- Respect des règles de l'éthique professionnelle.
- Application correcte des techniques de coupe et de confection du vêtement.
- Qualité de la communication.
- Utilisation de moyens destinés à établir une relation de confiance avec la cliente ou le client.
- Manifestation de tact et de délicatesse dans ses relations avec la cliente ou le client.
- Méthode et efficacité dans l'exécution du travail.
- Manifestation du sens de l'observation et du sens critique.
- Démonstration d'un souci constant du travail bien fait.
- Confection d'un vêtement satisfaisant la cliente ou le client et convenant à sa silhouette.

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT *(suite)*

### PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Accueillir la cliente ou le client et vérifier ses attentes.
  
- B. Assister la cliente ou le client dans le choix du modèle du vêtement et du tissu de confection.
  
- C. Prendre les mesures et procéder à l'analyse morphologique de la cliente ou du client.
  
- D. Préparer les pièces du patron nécessaires à la coupe du vêtement.

### CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Présentation personnelle soignée.
- Respect des règles de l'accueil.
- Pertinence des questions posées.
- Démonstration d'écoute attentive relativement la demande de la cliente ou du client.
- Perception juste des besoins et des attentes de la cliente ou du client.
  
- Pertinence des conseils donnés en fonction des besoins, des goûts et de la personnalité de la cliente ou du client ainsi que de son budget.
- Démonstration d'une bonne connaissance du produit offert.
- Conclusion d'une entente satisfaisante en ce qui a trait aux dates d'essayage et de livraison, aux prix du vêtement et aux modalités de paiement.
  
- Prise de la totalité des mesures nécessaires à la confection du vêtement.
- Précision et exactitude des mesures.
- Respect de la pudeur de la cliente ou du client au moment de la prise des mesures.
- Analyse judicieuse de la silhouette et des caractéristiques morphologiques de la personne.
- Inscription sur la fiche de spécifications de la totalité des données nécessaires à la coupe du vêtement.
  
- Sélection des patrons de base appropriés au type de vêtement et aux mesures de la personne.
- Pertinence de la construction d'une ou de nouvelles pièces de patron en fonction du modèle demandé et des patrons disponibles.
- Pertinence de la gradation du patron de base en fonction de la taille de la personne.
- Détermination juste des modifications à apporter aux patrons de base en fonction des caractéristiques morphologiques de la personne.

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT *(suite)*

### PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

E. Procéder à la coupe du vêtement et à son assemblage en vue de l'essayage.

F. Procéder à l'essayage du vêtement.

### CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Choix approprié des matières textiles nécessaires à la confection du vêtement.
- Préparation appropriée du tissu et des matières textiles.
- Tracé correct des patrons sur le tissu en fonction des modifications prédéterminées et des marges à ajuster pour l'essayage.
- Netteté et précision de la coupe de chacune des pièces.
- Regroupement logique des pièces en vue de l'assemblage.
- Sélection judicieuse de la totalité des fournitures nécessaires.
- Exécution correcte de la totalité des étapes d'assemblage nécessaires.
- Qualité de l'assemblage.
  
- Mise en place appropriée du vêtement sur la cliente ou le client.
- Repérage des défauts du vêtement en ce qui a trait aux aplombs et à la tombée.
- Évaluation juste de la convenance des volumes ainsi que des longueurs et des largeurs du vêtement.
- Prise en considération des remarques de la cliente ou du client.
- Marquage correct et complet des corrections à apporter, des marges de boutonnage, de l'orientation des manches ainsi que des longueurs du vêtement et de ses parties.
- Vérification de la satisfaction de la cliente ou du client et pertinence des explications fournies.

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU  
DE COMPORTEMENT** *(suite)*

**PRÉCISIONS SUR LE  
COMPORTEMENT ATTENDU**

G. Procéder à la finition du vêtement.

H. Livrer le vêtement.

**CRITÈRES PARTICULIERS DE  
PERFORMANCE**

- Exécution correcte des modifications en fonction du marquage.
- Exécution de la totalité des étapes d'assemblage et de finition.
- Qualité appropriée de la finition du vêtement.
- Vérification soignée de l'apparence générale et de la tombée du vêtement.
  
- Présentation correcte du vêtement en vue de sa prise de possession par la cliente ou le client.
- Application correcte des méthodes relatives à la facturation et au paiement du vêtement.
- Utilisation de formules de politesse appropriées, au moment du départ de la cliente ou du client.

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS COMME ÉTANT PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT NÉCESSAIRES POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, PAR EXEMPLE :

### **Avant d'apprendre à accueillir la cliente ou le client et à vérifier ses attentes (A), l'élève doit :**

1. Décrire les étapes du processus d'accueil d'une personne désirant acheter un vêtement confectionné sur mesure.
2. Décrire l'importance d'utiliser des formules respectueuses dans ses contacts avec la clientèle.
3. Indiquer l'attitude à adopter pour établir un climat de confiance avec la clientèle.
4. Discerner l'hésitation, l'acquiescement et le refus chez une personne.
5. Justifier l'importance de percevoir correctement les attentes exprimées et non exprimées de la clientèle.
6. Associer des techniques d'approche à différentes clientèles et situations de travail.

### **Avant d'apprendre à assister la cliente ou le client dans le choix du modèle du vêtement et du tissu de confection (B), l'élève doit :**

7. Décrire l'importance de bien connaître les produits offerts sur le marché ainsi que les tendances de la mode dans la confection des tailleurs.
8. Utiliser correctement les catalogues et les livres d'échantillon de différentes compagnies.
9. Se rappeler les notions sur les types de tissus, leurs propriétés, leurs réactions les unes par rapport aux autres et leur utilisation.
10. Décrire les effets de la couleur sur le teint et la taille d'une personne.
11. Décrire les facteurs à considérer dans le choix du modèle du vêtement et du tissu de confection.

### **Avant d'apprendre à prendre les mesures et à procéder à l'analyse morphologique de la cliente ou du client (C), l'élève doit :**

12. Se rappeler les renseignements à recueillir et les mesures à prendre relativement à la confection d'un tailleur ou d'un complet sur mesure.
13. Se rappeler les raisons qui justifient la prise de mesures complémentaires.
14. Se rappeler les notions relatives à l'analyse de la silhouette féminine ou masculine.

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS COMME ÉTANT PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT NÉCESSAIRES POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, PAR EXEMPLE :

### **Avant d'apprendre à préparer les pièces du patron nécessaires à la coupe du vêtement (D), l'élève doit :**

15. Se rappeler les facteurs qui déterminent le choix des patrons de base pour la confection d'un vêtement sur mesure.

### **Avant d'apprendre à procéder à la coupe du vêtement et à son assemblage en vue de l'essayage (E), l'élève doit :**

16. Se rappeler l'importance d'une vérification et d'une préparation appropriées du tissu avant de procéder à la coupe.
17. Se rappeler les méthodes de disposition des pièces de patron sur le tissu.
18. Se rappeler les techniques de manipulation du patron par déplacement et par pivot.
19. Décrire les étapes d'assemblage d'un vêtement en vue de l'essayage.
20. Justifier l'importance d'une présentation correcte du vêtement au moment de l'essayage sur la cliente ou le client.

### **Avant d'apprendre à procéder à l'essayage du vêtement (F), l'élève doit :**

21. Se rappeler la méthode de vérification d'un vêtement ainsi que les aspects à observer au moment de l'essayage.
22. Se rappeler les symboles à utiliser dans le marquage des corrections à apporter au vêtement.

### **Avant d'apprendre à livrer le vêtement (H), l'élève doit :**

23. Distinguer entre eux les modes de paiement les plus courants et le traitement qu'ils nécessitent.
24. Rédiger une facture.
25. Utiliser une caisse enregistreuse.

***Éducation***

**Québec** 

17-1808-01